



PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

DE L'INDUSTRIE

DES LÉGUMES FRAIS

AU QUÉBEC 2018-2024

AVANT-PROPOS

Ce document présente un examen détaillé de l'évolution de l'industrie des légumes frais au Québec en tenant compte de son contexte concurrentiel. L'analyse couvre principalement la période de 2018 à 2024 ou les données les plus récentes disponibles.

Cette analyse, menée dans une perspective de développement durable, met en lumière les facteurs ou changements économiques, environnementaux et sociaux influençant la viabilité et le développement du secteur. Certains aspects font l'objet d'une comparaison permettant de situer la performance du Québec par rapport à ses principaux concurrents nord-américains, notamment l'Ontario et les États-Unis.

L'étude porte sur les légumes produits en champ et destinés au marché frais. Ce secteur diversifié regroupe plus de 70 espèces de légumes qui peuvent être classés en 6 grands groupes¹, selon la partie consommée :

- Légumes-racines : carotte, betterave, panais, rutabaga, navet, céleri-rave, etc.;
- Légumes-à bulbe : oignon, échalote, poireau, ail, etc.;
- Légumes-feuilles et légumes-tiges : laitue, chou, céleri, fines herbes, rhubarbe, asperge, etc.;
- Légumes-fleurs : chou-fleur, brocoli, artichaut, etc.;
- Légumes-fruits : tomate, poivron, concombre, aubergine, citrouille, melon, etc.;
- Autres légumes : maïs sucré, haricot frais, pois mange-tout, gourgane, etc.

Le présent ouvrage dresse un portrait complet des principaux aspects de l'industrie maraîchère, dont la demande, les échanges commerciaux, les circuits de commercialisation, la production, la compétitivité, la situation financière des entreprises, la recherche et l'innovation ainsi que les enjeux et défis propres à ce secteur.

¹ D'autres classifications et regroupements existent également, que ce soit selon la famille botanique ou en fonction des objectifs propres aux différentes organisations du secteur.

FAITS SAILLANTS

- La consommation de légumes frais par habitant est en baisse tant au Canada (-11 % de 2018 à 2023) qu'aux États-Unis (-1 %). Les légumes frais les plus consommés par les Canadiens sont les oignons (10,4 kg), les melons (9,5 kg), les laitues (7,8 kg), les tomates (7,4 kg), les carottes (5,5 kg), les choux (3,6 kg) et les brocolis (2,8 kg).
- Au Québec, les ventes de légumes frais chez les grands détaillants ont progressé en volume (+14,2 % de 2018 à 2024) et en valeur (+39,7 %). Les consommateurs québécois manifestent un intérêt pour les nouveautés (jicamas, okras, yucas, feuilles de cactus, etc.) et les produits prêts-à-manger (roquette, salades ensachées, bâtonnets de céleri, épinards), qui affichent les plus fortes croissances pour ce qui est des ventes au détail.
- Le Québec et l'Ontario représentent 45 % et 54 % de la valeur des exportations canadiennes de légumes frais, lesquelles ont augmenté de 48 % en 7 ans. Les États-Unis, particulièrement la côte est, sont la destination principale des exportations québécoises (94 %), exposant le secteur aux variations de la demande américaine, du taux de change et des tarifs douaniers.
- L'Ontario est la principale porte d'entrée ou de sortie des échanges commerciaux de légumes au pays, en raison de la concentration des centres de distribution alimentaire et des plateformes logistiques spécialisées dans son territoire.
- La production mondiale de légumes frais ou transformés connaît une croissance, sauf en Amérique du Nord, où la tendance est à la baisse. La décroissance est surtout marquée aux États-Unis, en particulier dans les États de l'Ouest (Californie, Arizona, etc.), plus touchés par la sécheresse, la limitation en eau et la pénurie de main-d'œuvre.
- En 2024, le Québec comptait 2 295 entreprises maraîchères, qui ont produit environ 569 000 tonnes de légumes frais sur 24 920 ha de superficies récoltées.
- Les principales productions québécoises sont les laitues, les oignons secs, les choux, les carottes, les brocolis et les poivrons. Le Québec est d'ailleurs le chef de file canadien dans les laitues, représentant 82 % des ventes au pays.
- Le nombre d'entreprises maraîchères a augmenté, surtout pour les petites exploitations (de 0 à 5 ha). Cette progression a été stimulée, entre autres, par les mesures de soutien de la Stratégie de croissance du secteur biologique.
- La valeur des recettes monétaires agricoles du marché des légumes frais de champ a augmenté au Canada, principalement en raison de la hausse des prix, les volumes étant demeurés stables. La croissance a été plus importante au Québec qu'en Ontario, ce qui nous a permis de dépasser cette province pour la part de marché canadienne (42 % contre 38 %). Au Québec, les ventes de légumes ont atteint 609 M\$ en 2024.
- La marge bénéficiaire des entreprises québécoises est globalement positive, s'établissant à 12 % en moyenne (de 2021 à 2023) et étant supérieure à celle observée en Ontario (10 %). Toutefois, la rentabilité est en baisse, particulièrement pour les petites entreprises (revenus inférieurs à 250 k\$), dont près de la moitié présentent une marge bénéficiaire négative.
- De 2018 à 2024, plus de 198 projets de recherche et d'innovation ont été réalisés pour un budget d'environ 23 M\$. Ils ont surtout porté sur la phytoprotection (57 % du budget), la régie de culture, l'amélioration génétique et la santé et la conservation des sols. En 2022, la création de la *Chambre de coordination et de développement de la recherche sur les légumes de champs* a constitué un jalon clé permettant de mieux orienter et financer les efforts de recherche ainsi que le transfert dans la production maraîchère.
- Les enjeux du secteur concernent l'adaptation aux changements climatiques, la valorisation et l'accessibilité des légumes frais auprès des consommateurs, l'accès à la main-d'œuvre en période de transition technologique, la baisse de rentabilité et la vulnérabilité des petites entreprises, la compétitivité face aux importations ainsi que la concertation entre les acteurs de la filière maraîchère.

TABLE DES MATIÈRES

1	LA DEMANDE ET LES MARCHÉS	1
1.1	L'évolution de la consommation	1
1.1.1	Consommation mondiale	1
1.1.2	Consommation canadienne et américaine	1
1.1.3	Consommation québécoise de légumes frais	2
1.1.4	Prix à la consommation	3
1.1.5	Consommation minimale de cinq fruits et légumes par jour	3
1.2	Les échanges commerciaux	4
1.2.1	Commerce mondial des légumes frais et transformés de champ	4
1.2.2	Échanges commerciaux de légumes frais du Canada et des États-Unis	4
1.2.3	Échanges commerciaux du Québec	5
1.3	Les circuits de commercialisation	6
1.4	Les emballeurs et les exigences des donneurs d'ordres	8
2	LA PRODUCTION	9
2.1	La production mondiale et nord-américaine	9
2.2	La production québécoise et ontarienne	9
2.2.1	Superficies, volumes et ventes de légumes frais	10
2.2.2	Principaux légumes produits	10
2.2.3	Structure régionale et taille des entreprises maraîchères	11
2.2.4	Autres particularités de la production maraîchère	12
3	LA COMPÉTITIVITÉ	15
3.1	Les parts de marché de la production et les prix à la production	15
3.2	La situation financière des entreprises de production de légumes (frais ou transformés) au Canada	17
3.3	Situation financière des exploitations québécoises de légumes pour le marché frais	18
3.4	Les paiements de programmes gouvernementaux	20
4	LA RECHERCHE ET L'INNOVATION	21
4.1	Les investissements en recherche	21
4.2	Les acteurs de la recherche et les principales innovations au Québec	22
4.3	Les futures priorités de recherche et d'innovation	22
4.4	Les services-conseils et le transfert technologique	23
5	LES ENJEUX	23
6	ANNEXES	25

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Consommation de légumes et de melons par habitant au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2023 (kg/personne).....	1
Tableau 2 – Évolution des ventes (en kilogrammes) et des parts de vente des principaux légumes frais consommés dans les grands magasins au Québec, de 2018 à 2024.....	2
Tableau 3 – Légumes qui ont connu les plus fortes croissances des ventes (en kilogrammes) dans les grands magasins au Québec, de 2018 à 2024, et part de marché de ces légumes en 2024.....	3
Tableau 4 – Valeur monétaire des échanges commerciaux internationaux de légumes frais au Canada.....	4
Tableau 5 – Performance du secteur québécois des légumes frais de champ sur les marchés internationaux.....	6
Tableau 6 – Importance de la vente directe dans les entreprises du Québec dont l’activité principale est la culture de légumes et de melons, en 2021.....	8
Tableau 7 – Volumes et superficies de production de légumes ¹ (frais ou transformés) dans le monde et certains pays, en 2023.....	9
Tableau 8 – Évolution de la production et des ventes de légumes frais dans les principales provinces productrices au Canada, de 2018 à 2024.....	10
Tableau 9 – Top 10 des principaux légumes frais produits au Québec et en Ontario en fonction des ventes de la production, en 2024.....	11
Tableau 10 – Évolution de la taille moyenne des entreprises maraîchères au Québec et en Ontario, de 2011 à 2021.....	12
Tableau 11 – Répartition de la taille des entreprises maraîchères au Québec.....	12
Tableau 12 – Estimation des superficies de légumes irriguées au Québec, en 2020.....	13
Tableau 13 – Croissance annuelle moyenne des recettes, des volumes et des prix moyens des légumes de champ pour le marché frais au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, de 2018 à 2024.....	16
Tableau 14 – Croissance annuelle moyenne des recettes, des volumes commercialisés, des prix moyens et des rendements moyens des six principales productions légumières de la province, de 2018 à 2024.....	16
Tableau 15 – Structure des revenus, des dépenses et des marges bénéficiaires avant amortissement des entreprises de production de légumes et de melons du Québec et de l’Ontario, moyennes de 2018 à 2020 et de 2021 à 2023.....	17
Tableau 16 – Taux d’endettement des entreprises maraîchères du Québec, de l’Ontario et du Canada, de 2017 à 2023.....	18
Tableau 17 – Paiements de programmes gouvernementaux aux entreprises spécialisées dans la production de légumes frais au Québec (en millions de dollars), de 2014 à 2023.....	21
Tableau 18 – Dépenses en recherche et en innovation, selon la discipline, dans le secteur des légumes de champ au Québec, pour l’ensemble de la période de 2018 à 2024.....	21
Tableau 19 – Aide financière versée dans le cadre du programme services-conseils aux entreprises de production de légumes frais du Québec, pour l’ensemble de la période de 2018 à 2024.....	23

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Évolution des prix à la consommation au Québec et en Ontario, de 2014 à 2024.....	3
Figure 2 – Proportion de la population qui consomme au moins cinq fruits et légumes par jour au Canada, au Québec et en Ontario, de 2015 à 2023	4
Figure 3 – Évolution des volumes et de la valeur des exportations de légumes frais de champ et de melons du Québec et de l'Ontario, de 2018 à 2024.....	5
Figure 4 – Ratio* de la production (destinée au marché frais) par rapport à la consommation estimée (à l'état frais) pour les principaux légumes produits au Québec et au Canada, selon les volumes, en 2023	7
Figure 5 – Évolution du nombre d'entreprises et de superficies (en hectares) en production de légumes frais de 2015 à 2024.....	11
Figure 6 – Répartition régionale des superficies (en hectares) de production de légumes frais, en 2024	11
Figure 7 – Évolution des parts des recettes agricoles de marché des légumes de champ destinés aux marchés frais du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada, de 2018 à 2024.....	15
Figure 8 – Évolution des prix moyens pondérés payés aux producteurs du Canada et du prix à l'importation des légumes de champ destinés au marché frais du Canada, de 2018 à 2024	17
Figure 9 – Évolution des rendements moyens pondérés au Canada des légumes de champ destinés au marché frais, de 2018 à 2024	17
Figure 10 – Répartition des entreprises spécialisées dans la production de légumes frais au Québec, selon la taille de l'entreprise, de 2014 à 2023	19
Figure 11 – Proportion des entreprises spécialisées dans la production de légumes frais au Québec et ayant généré un revenu net positif après les paiements de programmes, selon la taille de l'entreprise, de 2014 à 2023	19
Figure 12 – Marge bénéficiaire des entreprises spécialisées dans la production de légumes frais au Québec, avant et après les paiements de programmes gouvernementaux, selon la taille de l'entreprise, de 2014 à 2023	20
Figure 13 – Part des paiements gouvernementaux dans le revenu total brut des entreprises spécialisées dans la production de légumes frais au Québec, selon la taille d'entreprise, de 2014 à 2023.....	20

1 LA DEMANDE ET LES MARCHÉS

1.1 L'évolution de la consommation

1.1.1 Consommation mondiale

Une hausse de la consommation mondiale de légumes, celle-ci étant dominée par l'Asie

De 2018 à 2023, la consommation mondiale de légumes frais s'est accrue de 7 %, atteignant 1,36 milliard de tonnes, ce qui représente une hausse supérieure à celle de la population mondiale (5 %). L'Asie domine avec 76 % de la consommation mondiale (annexe 1) et se situe au 1^{er} rang pour ce qui est de la consommation par habitant avec 189,6 kg/personne.

1.1.2 Consommation canadienne et américaine

Une diminution de la consommation par habitant au Canada et aux États-Unis

En 2023, la consommation canadienne de légumes et de melons a été de 105,4 kg/personne, dont 68 % à l'état frais et 32 % transformés (tableau 1). Ramené à la population canadienne, cela équivaut à 4,2 milliards de tonnes de légumes en équivalent de poids frais, dont 935 000 tonnes consommées par les Québécois². En comparaison des Canadiens, les Américains ont consommé plus de légumes (130,4 kg/habitant), une différence majoritairement attribuable aux produits transformés, qui représentent 40 % de la consommation aux États-Unis.

Depuis 2018, la consommation par habitant de légumes frais et de melons au Canada a diminué de 11 % (-8,7 kg) pour atteindre 71,6 kg en 2023. La consommation de légumes transformés a diminué plus légèrement (-7 %; -2,6 kg). Un regain d'intérêt pour les produits surgelés est apparu en 2019, phénomène qui s'est accentué durant la pandémie de COVID-19, laquelle a accru la popularité des légumes de longue conservation. Un retour à la normale est observé depuis 2022.

Tableau 1 – Consommation de légumes et de melons par habitant au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2023 (kg/personne)

Pays		2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2018-2023
Canada ¹	Total – légumes au Canada	116,7	115,0	116,0	112,7	107,3	105,4	-8 %
	Légumes frais	69,7	67,7	67,3	66,9	63,0	62,1	-11 %
	<i>Oignons et échalotes</i>	8,4	8,9	9,6	9,4	9,5	10,4	23 %
	<i>Laitues</i>	8,2	8,3	7,4	7,8	7,7	7,8	-5 %
	<i>Tomates</i>	8,4	7,9	7,1	7,2	7,5	7,4	-12 %
	<i>Carottes</i>	7,3	6,5	6,7	6,3	6,0	5,5	-24 %
	<i>Choux</i>	4,3	4,5	4,4	4,3	4,2	3,6	-16 %
	<i>Brocolis</i>	2,5	2,4	2,3	2,5	3,0	2,8	15 %
	Melons frais	10,6	10,0	9,6	10,1	8,9	9,5	-10 %
	Légumes transformés	36,4	37,3	39,1	35,7	35,4	33,8	-7 %
	<i>Légumes surgelés</i>	7,5	8,1	8,5	8,0	7,6	7,3	-3 %
<i>Légumes en conserve</i>	28,9	29,2	30,6	27,6	27,8	26,5	-8 %	
États-Unis ²	Total – légumes aux États-Unis	133,7	129,1	134,7	129,9	131,0	130,4	-2 %
	Légumes frais et melons	79,3	78,0	79,5	78,7	80,6	78,4	-1 %
	Légumes transformés	54,4	51,1	55,2	51,1	50,4	52,0	-4 %

1 Canada : les données, en équivalent de poids frais, excluent les champignons et les pommes de terre.

2 États-Unis : les données, en équivalent de poids frais, excluent les pommes de terre.

Sources : Statistique Canada, tableau [32-10-0054-01](#), et United States Department of Agriculture (USDA), Economic Research Service, Yearbook Tables ([Vegetables and Pulses](#) et [Melons](#)). Compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Une croissance marquée de la consommation d'oignons et d'échalotes, devenus les grands favoris

En 2023, les légumes frais les plus consommés par habitant au Canada ont été les oignons et les échalotes (10,4 kg), devenus les grands favoris, suivis par les melons (9,5 kg), les laitues (7,8 kg), les tomates (7,4 kg) et les carottes (5,5 kg). Alors que la consommation de la majorité des légumes a diminué de 2018 à 2023, certains

² Toutefois, il n'existe pas de données de consommation spécifiques au Québec et il se peut que les tendances de consommation d'ici soient différentes de celles des Canadiens. Il n'est pas possible de séparer la consommation de produits venant du champ de celle de produits issus des serres.

légumes frais affichent une croissance positive, soit le manioc (+33 %), les oignons et les échalotes (+23 %), les brocolis (+15 %), l'ail (+6 %), l'okra (+6 %), les aubergines (+5 %) et les choux de Bruxelles (+3 %). À l'inverse, les petits pois (- 50 %), les choux-fleurs (- 48 %), les concombres (-39 %) ainsi que les rutabagas et les navets (-35 %) ont connu les plus fortes baisses.

1.1.3 Consommation québécoise de légumes frais

Une hausse des ventes de légumes frais chez les grands détaillants québécois

Dans le but de dégager certaines tendances propres au Québec, les données Nielsen concernant les ventes au détail de légumes frais³ dans les grands magasins⁴ ont été analysées. En 2024, les ventes de légumes frais ont atteint 346 453 tonnes pour une valeur de près de 1,76 G\$. Il s'agit d'une croissance de 14,2 % des volumes et de 39,7 % de la valeur monétaire depuis 2018. La croissance en volume a été supérieure à la hausse de la population (+8 %), démontrant une augmentation de la demande dans ce segment de marché (grands magasins).

Les melons, les oignons, les tomates et les carottes sont les plus vendus

En 2024, les produits maraîchers les plus vendus dans les grandes surfaces ont été, en ordre d'importance, les melons (14 % des ventes en kilogrammes), suivis des oignons (11,7 %), des tomates (10,3 %), des carottes (9,9 %), des concombres (8,7 %) et des poivrons (6,6 %). Parmi les principaux légumes de champ produits au Québec, les ventes des grands magasins étaient en hausse, dépassant la croissance démographique du Québec (+8 %) pour plusieurs légumes : les oignons (+17 % de 2018 à 2024), les carottes (+12 %), les brocolis (+13 %) et les choux (+23 %). Une croissance est également observée pour les concombres, les tomates et les poivrons, dont une partie provient aussi des serres.

Tableau 2 – Évolution des ventes (en kilogrammes) et des parts de vente des principaux légumes frais consommés dans les grands magasins au Québec, de 2018 à 2024

Légumes frais	Croissance des ventes (kg)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution des parts de vente
	2018-2024								
Melons	20 %	13,3 %	13,2 %	13,8 %	13,8 %	12,5 %	14,0 %	14,0 %	↗
Oignons	17 %	11,4 %	11,0 %	11,0 %	10,6 %	14,4 %	11,2 %	11,7 %	↗
Tomates	19 %	9,9 %	9,7 %	9,5 %	10,2 %	9,9 %	10,8 %	10,3 %	↗
Carottes	12 %	10,1 %	9,8 %	10,9 %	10,4 %	10,8 %	10,6 %	9,9 %	↘
Concombres	37 %	7,3 %	7,6 %	7,3 %	8,0 %	9,1 %	8,7 %	8,7 %	↗
Poivrons	12 %	6,7 %	6,4 %	6,7 %	6,7 %	6,8 %	7,0 %	6,6 %	≈
Brocolis	13 %	4,6 %	4,7 %	4,9 %	4,8 %	4,7 %	4,9 %	4,6 %	≈
Céleris	6 %	4,8 %	4,8 %	5,2 %	4,7 %	4,4 %	4,2 %	4,4 %	↘
Laitues et feuillus verts	-10 %	4,9 %	4,3 %	4,2 %	4,0 %	3,6 %	3,7 %	3,8 %	↘
Feuilles larges ensachées ^a	87 %	1,9 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	2,6 %	3,2 %	3,1 %	↗
Laitues ensachées	-15 %	2,7 %	2,7 %	2,3 %	2,4 %	2,3 %	2,1 %	2,0 %	↘
Choux-fleurs	-6 %	3,5 %	3,7 %	3,4 %	3,3 %	2,8 %	3,0 %	2,9 %	↘
Choux	23 %	2,2 %	2,3 %	2,3 %	2,2 %	1,5 %	1,7 %	2,4 %	↗

a : Sont inclus les légumes-feuilles préparés et ensachés autres que les laitues, tels que les endives, les bok choys, les choux et les scaroles. De 2018 à 2024, la croissance de la population du Québec a été de 8 %.

Source : Nielsen, Ventes au détail dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

Un attrait pour les nouveaux légumes et le prêt-à-l'emploi

Les données recueillies révèlent une forte croissance des ventes de nouveaux légumes qui se sont ajoutés à l'offre en épicerie, principalement de ceux issus de l'importation (tableau 3). Bien qu'ils représentent encore une faible part de marché, ces légumes exotiques sont de plus en plus recherchés notamment par les populations ethniques, mais aussi par les Québécois en quête de nouveautés (feuilles de cactus et d'aloès, jicamas, okras, yucas, etc.).

Les légumes préparés et prêts-à-l'emploi, comme les bâtonnets de céleri, la roquette, les salades ensachées (type méditerranéen et bébé chou frisé) et les épinards, connaissent également un bon succès. Certains légumes

³ Cela comprend l'ensemble des légumes et les melons, à l'exclusion des champignons, des légumineuses et des pommes de terre.

⁴ Grands magasins : supermarchés, pharmacies, Walmart, magasins généraux (Tigre Géant, Dollarama, etc.) et clubs-entrepôts. Sont exclus les dépanneurs et les magasins spécialisés (fruiterie, épicerie ethnique, magasin de produits naturels, etc.) ou les ventes directes à la ferme (kiosque, autocueillette).

occupant une part de marché plus importante (c'est-à-dire plus de 0,25 % des ventes) montrent également une belle croissance, tels que les tomates cerises, les échalotes françaises et les herbes fraîches. Cette tendance illustre le goût des Québécois pour la nouveauté et le prêt-à-manger.

Tableau 3 – Légumes qui ont connu les plus fortes croissances des ventes (en kilogrammes) dans les grands magasins au Québec, de 2018 à 2024, et part de marché de ces légumes en 2024

Croissance supérieure à 1 000 % (part de 2024)	Croissance de 200 à 999 % (part de 2024)	Croissance de 100 à 199 % (part de 2024)
Feuilles de cactus (infime)	Jicamas (infime)	Okras (0,03 %)
Roquette (0,03 %)	Cannes à sucre (infime)	Yucas (0,22 %)
Malangas (0,01 %)	Salades ensachées de chou frisé (kale) (0,09 %)	Basilic (0,18 %)
Feuilles de taro (infime)	Bâtonnets de céleri (0,28 %)	Feuilles d'aloès vera (0,02 %)
Salades ensachées de type méditerranéen (0,01 %)	Salades ensachées de mélange de légumes (infime)	Radicchios (0,02 %)
	Tamarillos (infime)	Daïkons (0,03 %)
	Épinards (0,09 %)	Échalotes françaises (0,32 %)
	Tomates cerises (0,49 %)	Herbes fraîches (0,37 %)
	Eddoes (0,01 %)	Gai lan (brocolis chinois) (infime)

Source : Nielsen, Ventes au détail dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

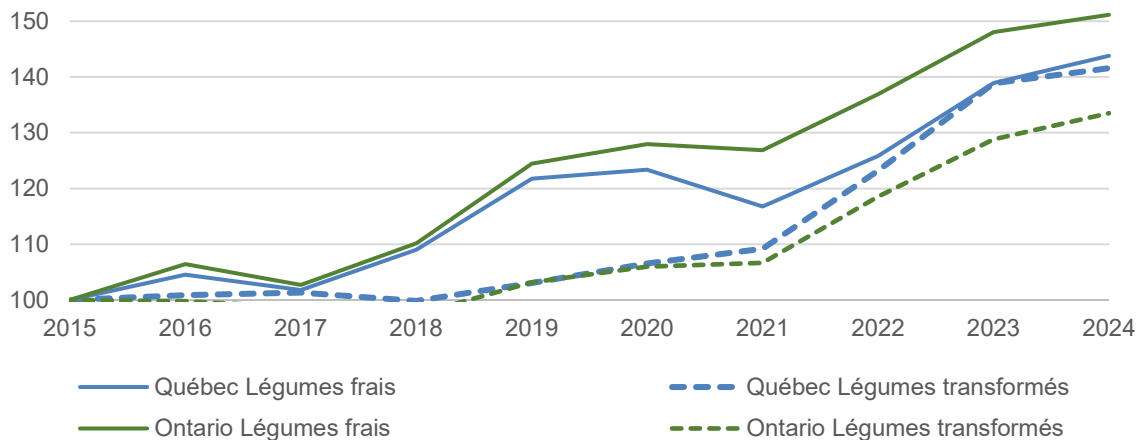
1.1.4 Prix à la consommation

Une hausse des prix à la consommation des légumes frais moins accentuée au Québec

Au cours des dix dernières années, les prix à la consommation des légumes frais ont augmenté davantage au Canada (+50 %) et en Ontario (+51 %) qu'au Québec (+44 %). Les prix à la consommation au Québec sont demeurés globalement inférieurs à ceux de l'Ontario. En revanche, la hausse des prix des légumes transformés a été légèrement plus marquée au Québec.

Figure 1 – Évolution des prix à la consommation au Québec et en Ontario, de 2014 à 2024

(Indice 100 = 2015)

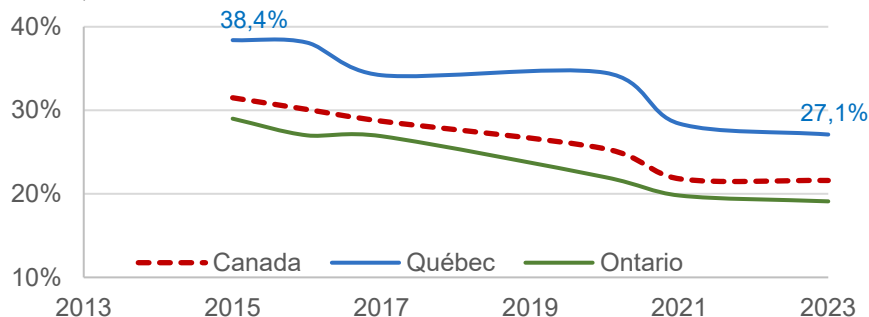


Source : Statistique Canada, Indices des prix à la consommation, tableau 18-10-0005-01. Compilation du MAPAQ.

1.1.5 Consommation minimale de cinq fruits et légumes par jour

La consommation de fruits et de légumes est suivie au Canada comme un indicateur de santé publique. Au Québec, la proportion d'adultes (18 ans et plus) qui consomment au moins cinq fruits et légumes par jour a toujours été supérieure à celles de l'Ontario et du reste du Canada. Toutefois, cette proportion a diminué plus fortement au Québec, passant de 38 % en 2015 à seulement 27 % en 2023. L'inflation des prix combinée à la baisse des revenus des ménages est souvent citée comme facteur explicatif.

Figure 2 – Proportion de la population qui consomme au moins cinq fruits et légumes par jour au Canada, au Québec et en Ontario, de 2015 à 2023



Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Compilation du MAPAQ.

1.2 Les échanges commerciaux

1.2.1 Commerce mondial des légumes frais et transformés de champ

Le Mexique : le plus grand exportateur mondial de légumes

Selon des données de Global Trade Tracker, la valeur des exportations mondiales de légumes⁵ est estimée à 80,8 G\$ CAN pour 2023 et à 85,3 G\$ CAN pour 2024. Cette valeur a progressé de 44 % de 2018 à 2024, alors que les volumes n'ont augmenté que de 13 %, atteignant 56,1 millions de tonnes en 2024, ce qui indique une hausse des prix sur le marché mondial. Les principaux pays exportateurs sont le Mexique (16 % de la part mondiale en 2024), l'Espagne (15 %), les Pays-Bas (13 %), la Chine (13 %), les États-Unis (6 %) et le Canada (4 %), qui se classe ainsi au 6^e rang. Les produits les plus échangés à l'échelle mondiale sont les tomates (20 %), les poivrons (12 %), les oignons et les échalotes (9 %), les concombres (6 %), l'ail (6 %) ainsi que les laitues (6 %).

Les États-Unis au 1^{er} rang et le Canada au 4^e rang parmi les importateurs mondiaux

Les États-Unis occupent la première place parmi les importateurs mondiaux de légumes avec 23 % de la valeur des achats en 2024, suivis par l'Allemagne (13 %), le Royaume-Uni (6 %), le Canada (5 %), la France (5 %) et les Pays-Bas (4 %). De manière générale, la proximité géographique est un facteur prépondérant dans les échanges commerciaux, les légumes étant des produits relativement fragiles et périssables.

1.2.2 Échanges commerciaux de légumes frais du Canada et des États-Unis

Une hausse des exportations canadiennes de légumes frais plus forte que celle des importations

Le Canada et les États-Unis sont des importateurs nets de légumes frais de champ avec des déficits commerciaux considérables, respectivement de 3,2 G\$ et de 5,4 G\$. Pour 2024, les exportations canadiennes sont estimées à 748 M\$, alors que les importations sont évaluées à 3,93 G\$. De 2018 à 2024, la valeur des exportations canadiennes a progressé de 48 %, une croissance supérieure à celle des importations (24 %).

Tableau 4 – Valeur monétaire des échanges commerciaux internationaux de légumes frais au Canada et aux États-Unis (en millions de dollars canadiens)

	Exportations				Importations					
	Canada	Québec	Ontario	É.-U.	Canada	Ontario	C.-B.	Alberta	Québec	É.-U.
2018	506	241	249	3 890	3 159	1 734	682	476	158	9 194
2023	718	333	372	4 338	3 613	2 017	812	520	157	10 357
2024	748	334	404	4 922	3 929	2 224	883	530	184	10 371
Var. 2018-2024	48 %	39 %	62 %	27 %	24 %	28 %	29 %	12 %	17 %	13 %

C.-B. : Colombie-Britannique, É.-U. : États-Unis, var. : variation.
Source : Global Trade Tracker. Compilation du MAPAQ.

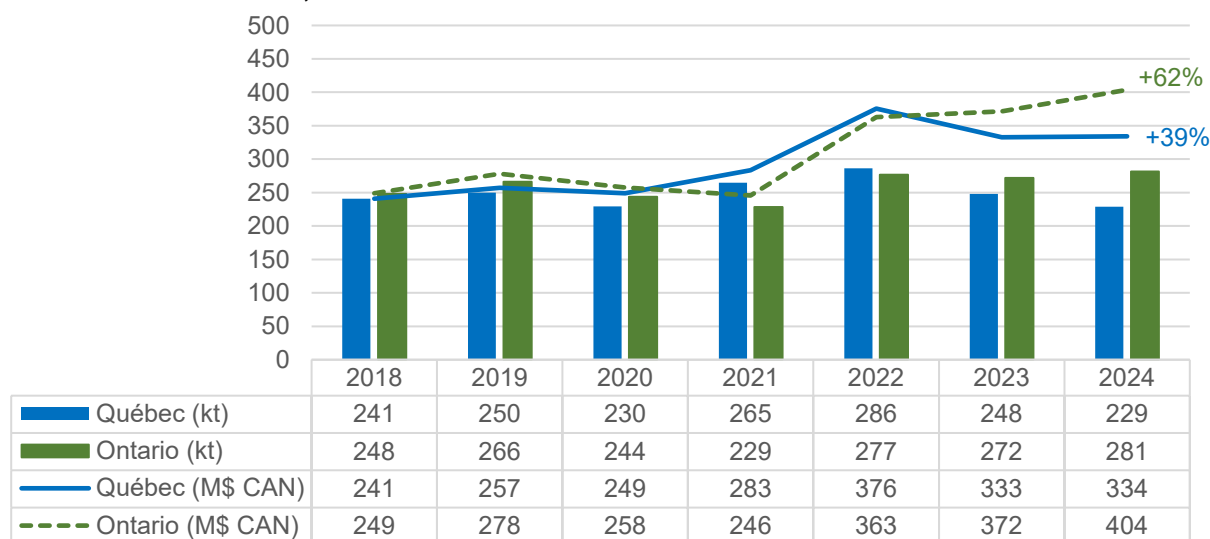
⁵ Ces données incluent aussi les légumes frais de serre ainsi que les champignons et excluent les pommes de terre. Les différences de nomenclature du système harmonisé (SH) dans les pays ne permettent pas d'estimer avec exactitude la valeur mondiale des exportations de légumes spécifiquement pour le marché frais et la production en champ.

Une proportion de 99 % des exportations canadiennes fournies par le Québec et l'Ontario

En 2024, le Québec et l'Ontario étaient les deux principales provinces exportatrices de légumes et de melons frais de champ, détenant respectivement 45 % et 54 % de la valeur monétaire de toutes les exportations canadiennes. Ainsi, les exportations ont connu des croissances notables en valeur monétaire de 39 % au Québec et de 62 % en Ontario. L'effet de l'inflation s'est particulièrement fait sentir en 2022 alors que la valeur des exportations québécoises a bondi de 32 % par rapport à 2021. Les volumes exportés ont ensuite diminué au Québec en 2023 et en 2024, alors que l'Ontario a repris la croissance de ses exportations (figure 3).

En 2024, les principaux légumes frais de champ exportés par le Canada étaient les carottes (15 %), les choux (15 %), les oignons et les échalotes (12 %), les laitues (10 %) ainsi que les concombres (5 %). La forte demande américaine pour les laitues (+167 % de 2018 à 2024), les épinards (+332 %) et les poireaux (+827 %) a particulièrement contribué à la hausse des exportations canadiennes.

Figure 3 – Évolution des volumes et de la valeur des exportations de légumes frais de champ et de melons du Québec et de l'Ontario, de 2018 à 2024



Kt : milliers de tonnes métriques, M\$ CAN : millions de dollars canadiens.
Source : Global Trade Tracker. Compilation du MAPAQ.

L'Ontario : la principale porte d'entrée des légumes au Canada

En 2024, l'Ontario était de loin le principal point d'entrée des légumes au Canada avec 57 % de la valeur des importations canadiennes⁶, suivi par la Colombie-Britannique (22 %) et l'Alberta (13 %). Le Québec ne représentait que 5 % de la valeur de ces importations. Les principaux légumes importés au Canada étaient les laitues (18 %), les melons (9 %), les brocolis et les choux-fleurs (9 %), les oignons et les échalotes (8 %) de même que les poivrons (6 %).

1.2.3 Échanges commerciaux du Québec

En 2024, la valeur des exportations québécoises de légumes frais de champ a atteint 334 M\$, ce qui correspond à une hausse de 39 % par rapport à 2018. Cette progression s'explique surtout par l'inflation des prix (+46 % en moyenne), puisque les volumes exportés ont légèrement reculé (-5 %). La quasi-totalité des exportations québécoises (94 %) était destinée au marché américain, tandis que 6 % d'entre elles se sont écoulées aux Pays-Bas, en Belgique ou en Israël.

Les exportations québécoises dominées par les laitues, mais la plus forte croissance observée pour les carottes

En 2024, les principaux produits exportés par le Québec étaient les laitues (19 % des ventes), les choux (17 %), les oignons et les échalotes (13 %) ainsi que les carottes (13 %). Parmi ces légumes, ce sont les carottes qui ont enregistré la plus forte hausse en valeur de 2018 à 2024 (+63 %), atteignant 44 M\$. D'autres légumes ont connu

⁶ Une quantité importante de légumes sont dédouanés en Ontario pour traverser la frontière canadienne et redirigés vers les provinces voisines. Ils transitent notamment par les entrepôts ontariens des grandes chaînes de distribution alimentaire.

une croissance notable : l'ail (+6032 %), les poireaux (+849 %), les rutabagas et les navets (+403 %), les brocolis et les choux-fleurs (+199 %) de même que les asperges (+142 %).

Tableau 5 – Performance du secteur québécois des légumes frais de champ sur les marchés internationaux

	Valeur (M\$)			Volume (tonnes)		
	2018	2024	Var. 2018-2024	2018	2024	Var. 2018-2024
Exportations	240,8	334,0	39 %	240 663	228 726	-5 %
Laitues	46,0	64,8	41 %	33 731	20 974	-38 %
Choux	49,8	56,5	13 %	56 989	49 926	-12 %
Oignons et échalotes	33,7	44,9	33 %	40 918	43 344	6 %
Carottes	27,1	44,0	63 %	32 361	39 087	21 %
Autres légumes frais	84,3	123,7	47 %	76 665	75 395	-2 %
Importations	157,6	184,1	17 %	115 104	102 979	-11 %
Melons	25,1	25,4	1 %	34 521	26 384	-24 %
Poivrons et piments	23,4	34,9	49 %	9 758	9 301	-5 %
Laitues	16,0	10,7	-33 %	6 259	4 420	-29 %
Ail	7,7	13,3	71 %	4 108	4 089	0 %
Patates douces	7,5	12,4	65 %	14 775	17 166	16 %
Oignons et échalotes	5,1	16,9	232 %	4 002	12 621	215 %
Autres légumes	72,7	70,6	-3 %	41 680	28 998	-30 %
Solde commercial	83,3	149,8	80 %	125 560	125 747	0 %

Var. : variation.

Source : Global Trade Tracker. Compilation du MAPAQ.

En 2024, les principales importations du Québec étaient constituées de melons (16 % de la valeur monétaire), de poivrons (15 %), de laitues (10 %), d'ail (5 %) et de patates douces (5 %). On observe une forte progression des importations de la catégorie comprenant les oignons, les échalotes et les oignons verts qui a plus que triplé de 2018 à 2024. Parmi les autres légumes ayant enregistré les plus importantes hausses en valeur figurent les rhubarbes (+935 % en 2018 et en 2024), le raifort (+327 %), les betteraves (+218 %), les choux de Bruxelles (+175 %), les artichauts (+142 %), les radis (135 %), les gombos (+125 %), les céleris-raves (+98 %), les navets (+70 %) et les patates douces (+65 %).

1.3 Les circuits de commercialisation

Les statistiques de consommation au Canada ne sont pas détaillées par province. L'estimation pour le Québec correspond à la consommation canadienne par habitant multipliée par la population québécoise. Ainsi, environ 635 kt de légumes et de melons frais auraient été consommés au Québec en 2023. Une partie de cette consommation était comblée par les produits de champ, mais aussi par les produits de serre, notamment les tomates, les concombres et les poivrons.

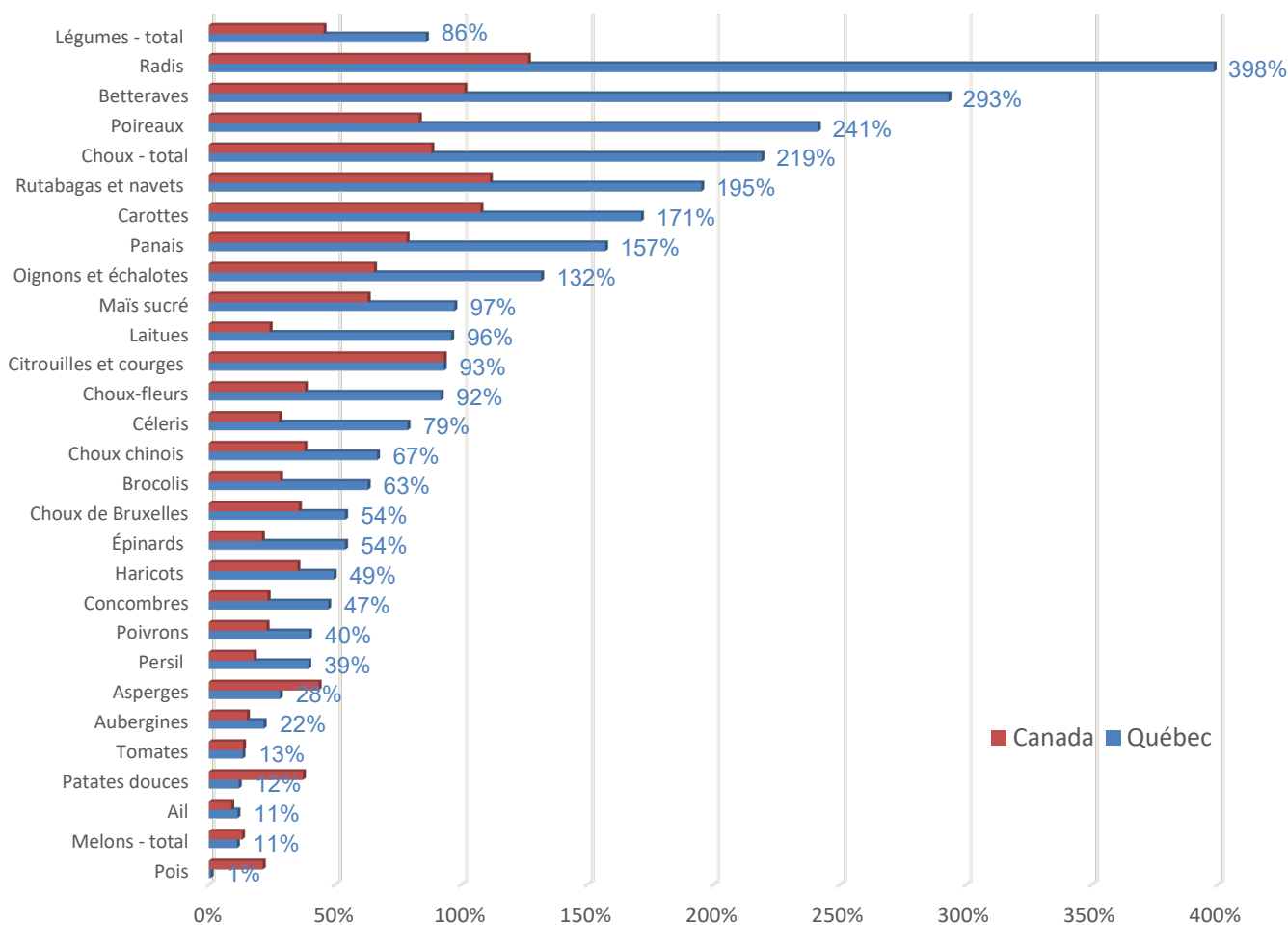
La production québécoise de légumes de champ destinés au marché frais (548 kt) pourrait, en théorie, combler 86 % de la consommation intérieure de légumes frais (non transformés). En pratique, la situation est différente. La disponibilité locale de légumes périssables (laitues, brocolis, asperges, etc.) est concentrée durant la période estivale et dépasse les besoins domestiques. Plus de 45 % des volumes de légumes produits au Québec (248 kt) sont exportés vers d'autres pays. L'approvisionnement local toute l'année est surtout possible pour les légumes « d'entreposage », tels que les légumes-racines, les choux ou les courges d'hiver, qui se conservent plus longtemps que les autres.

La production québécoise couvrant globalement la consommation des principaux légumes de champ

Au Québec, parmi les six principales cultures maraîchères, les oignons et les échalotes, les carottes, les choux ainsi que les laitues peuvent, en théorie, combler les besoins en matière de consommation intérieure (figure 4). La production de brocolis satisfait 63 % des besoins internes, tandis que celle de poivrons couvre 40 % de ceux-ci. Cette dernière culture profite aussi d'un approvisionnement en serre qui n'est pas inclus dans le ratio. Les légumes qui répondent moins aux besoins du Québec sont les pois (1 %), les melons (11 %), l'ail (11 %) et les patates douces (12 %). Certains légumes combler en bonne partie les besoins du Québec, mais présentent un plus faible ratio production/consommation au Canada, par exemple les laitues (24 % au Canada), les céleris

(28 %), les brocolis (28 %) et les choux-fleurs (38 %), en raison de la saisonnalité de leur culture et du fait qu'ils ne sont pas ou que peu entreposables.

Figure 4 – Ratio* de la production (destinée au marché frais) par rapport à la consommation estimée (à l'état frais) pour les principaux légumes produits au Québec et au Canada, selon les volumes, en 2023



* Le ratio correspond au rapport entre le volume produit du légume de champ pour le marché frais et le volume consommé de ce légume à l'état frais. Il exclut la production de serre ainsi que la production et la consommation de légumes de transformation. Un ratio supérieur à 100 % indique une capacité de production supérieure à la consommation québécoise ou canadienne.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les fruits et légumes, et tableaux [32-10-0365-01](#), [32-10-0054-01](#) et [17-10-0005-01](#). Calculs et estimations du MAPAQ.

La vente directe, une pratique très répandue dans le secteur maraîcher

Plus de la moitié (51 %) des entreprises maraîchères du Québec vendent directement aux consommateurs, soit une proportion nettement supérieure à celle observée pour l'ensemble des entreprises agricoles québécoises (21 %). Cette forme de mise en marché repose sur une relation privilégiée avec les consommateurs, fondée sur la confiance et la proximité humaine. La vente directe à la ferme (kiosques, magasins ou autocueillette) demeure le circuit le plus largement utilisé (34 % des entreprises), suivie des livraisons directes aux consommateurs (19 %) et de la vente dans les marchés publics (16 %). L'agriculture soutenue par la communauté est bien implantée dans le secteur. En 2021, 97 entreprises maraîchères utilisaient ce modèle. Cela représente une part importante des membres du [Réseau des fermiers et fermières de famille](#), qui comptait, en 2025, 109 fermes fournissant des paniers à plus de 22 000 familles.

Près de la moitié (45 %) des entreprises maraîchères recourant à la vente directe tirent la totalité de leurs revenus de ce mode de commercialisation (annexe 2), une dépendance plus marquée que dans l'ensemble des exploitations agricoles du Québec (30 %).

Tableau 6 – Importance de la vente directe dans les entreprises du Québec dont l'activité principale est la culture de légumes et de melons, en 2021

Types de ventes	Nombre de fermes de légumes	Pourcentage de fermes de légumes
Nombre total de fermes de légumes	1 233	100 %
Ventes sans aucun recours à la vente directe	605	49 %
Vente directe aux consommateurs	628	51 %
Magasins, kiosques, autocueillette ou ventes à la ferme	414	34 %
Livraisons directes aux consommateurs	233	19 %
Marchés publics	192	16 %
Agriculture soutenue par la communauté ou paniers alimentaires	97	8 %
Magasins agricoles ou kiosques (stands) hors de l'exploitation	95	8 %
Autres méthodes de vente directe	25	2 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021. Compilation du MAPAQ.

Une majorité des ventes de légumes (90 %) qui passe par des intermédiaires

Malgré l'importance croissante des circuits courts, la vente directe ne représentait en 2023 qu'une faible proportion des ventes totales du secteur maraîcher, soit environ 10 %⁷. La grande majorité des transactions faisaient plutôt intervenir des intermédiaires commerciaux :

- 12 % des ventes passaient par un seul intermédiaire, souvent un détaillant (épicerie, marché indépendant, fruiterie) ou un restaurant;
- 78 % des ventes passaient par plusieurs intermédiaires en circuit long, principalement des grossistes, des centres de distribution des chaînes d'alimentation, des emballeurs ou des courtiers en alimentation.

1.4 Les emballeurs et les exigences des donneurs d'ordres

Le conditionnement et l'emballage constituent des étapes clés de la mise en marché. Les légumes sont lavés, triés et emballés sous différents formats, en respectant les exigences de qualité, de salubrité et de constance du produit selon les marchés visés (ex. : Canada n° 1, [CanadaGAP](#)⁸, [PrimusGFS](#), etc.). Au Québec, près de 200 emballeurs ou producteurs-emballeurs sont certifiés par CanadaGAP pour approvisionner notamment les grandes chaînes d'alimentation. Les audits sont réalisés par TSL Certification Services Canada Ltd., en partenariat avec Gestion Qualiterra inc., ou par le Bureau de normalisation du Québec.

Le *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement*, entré en vigueur le 31 décembre 2020, annonçait les obligations applicables aux systèmes de lavage de fruits et de légumes. Or, l'expertise et les technologies disponibles pour la gestion et le traitement des eaux de lavage sont souvent limitées ou trop coûteuses en regard de la capacité financière des entreprises maraîchères. Pour accompagner le secteur, plusieurs actions ont été déployées, soit la préparation d'un portrait des entreprises qui lavent les fruits et les légumes, d'un état des connaissances, d'outils d'accompagnement, de projets de recherche et d'infolettres sur les eaux de lavage ainsi que la création d'une communauté de pratique (COPTeau) pour le développement de l'expertise des conseillers dans ce domaine. Bien qu'un délai de conformité ait été accordé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), soit jusqu'en 2030, les entreprises maraîchères sont invitées à améliorer leur performance environnementale, notamment grâce au Programme Prime-Vert, qui soutient, par exemple, l'installation de dessableurs à sec et la mise en place de systèmes de recirculation des eaux de lavage. Un guide des normes de rejet, les procédures de caractérisation des eaux de lavage et les résultats de projets en cours sont attendus, afin de soutenir les entreprises dans l'adoption des meilleures technologies économiquement disponibles.

⁷ Selon les données de la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ (image de décembre 2023)

⁸ Les options de certification B, C et D du programme CanadaGAP [ont été officiellement reconnues](#) comme étant conformes aux normes de l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (Global Food Safety Initiative ou GFSI).

2 LA PRODUCTION

2.1 La production mondiale et nord-américaine

En 2023, environ 1,29 milliard de tonnes de légumes et de melons ont été produites dans le monde, sur une superficie totale de 62 millions d'hectares, pour approvisionner les marchés frais et de la transformation. La production demeure concentrée en Chine (53 %) et en Inde (12 %), deux pays qui ont continué d'accroître leurs volumes au cours des dernières années. Les États-Unis se situent au 3^e rang, mais leur production connaît une décroissance, notamment en raison d'une baisse des superficies (-8 % de 2018 à 2023) consacrées aux légumes de transformation, des contraintes en matière de main-d'œuvre et de la fréquence des sécheresses, combinée aux limitations d'eau dans l'Ouest américain⁹. Sur la base des allocations annoncées, l'eau a toutefois été un facteur moins limitant en 2024 pour les cultures légumières en Californie que durant les années précédentes. Quant au Canada, la production est demeurée relativement stable au cours de la période analysée.

Tableau 7 – Volumes et superficies de production de légumes¹ (frais ou transformés) dans le monde et certains pays, en 2023

Pays	Rang mondial	Volume (tonnes)		Superficie (hectares)	
		2023	Croissance 2018-2023	2023	Croissance 2018-2023
Chine	1	682 881 881	7 %	25 169 153	2 %
Inde	2	148 720 441	12 %	9 305 995	10 %
États-Unis	3	33 151 785	-1 %	899 769	-8 %
Turquie	4	30 384 714	8 %	717 623	-2 %
Vietnam	5	19 535 082	12 %	1 103 424	4 %
Égypte	6	18 297 712	8 %	723 061	6 %
Mexique	7	17 883 134	3 %	723 061	6 %
Canada	49	2 340 862	1 %	92 112	0 %
Monde		1 291 614 560	7 %	62 174 772	4 %

¹ Ces données incluent les légumes de champ et de serre ainsi que les champignons, tant pour le marché frais que pour celui de la transformation, et excluent les pommes de terre.

Source : [FAOSTAT](#). Compilation du MAPAQ.

En Amérique du Nord, les États-Unis sont demeurés le principal pays producteur de légumes en 2023 (33,2 millions de tonnes), suivis du Mexique (17,9 M tonnes). La Californie domine largement la production américaine, regroupant 41 % des surfaces consacrées aux légumes frais. Viennent ensuite la Floride (11 %), l'Arizona (6 %), la Caroline du Nord (5 %) et la Géorgie (4 %)¹⁰. Les principaux légumes produits aux États-Unis sont les laitues (18 % des superficies), le maïs sucré (10 %), les melons (10 %), les brocolis (7 %), les patates douces (6 %) et les oignons (5 %).

Le Canada au 3^e rang en Amérique du Nord

En raison de son climat nordique, le Canada occupe le 3^e rang en Amérique du Nord et le 49^e rang mondial. En effet, sa période de production est plus courte que celle de ses concurrents situés plus au sud. Les productions sont concentrées en Ontario et au Québec, qui représentent respectivement 58 % et 31 % des volumes commercialisés au Canada, tous marchés confondus (légumes frais et transformation). Sur le seul marché frais, la part du Québec est équivalente à celle de l'Ontario, soit d'environ 43 % des volumes canadiens.

2.2 La production québécoise et ontarienne

Une production québécoise principalement destinée au marché frais

Le secteur maraîcher québécois regroupe plus de 70 espèces différentes, et cela est sans compter la grande diversité variétale au sein d'une même espèce. La production de légumes de champ s'oriente vers deux marchés : les légumes frais et la transformation. Globalement, le Québec dirige une proportion nettement plus élevée de sa production vers le marché frais que ses concurrents, soit en moyenne 81 % de ses volumes et 92 % de la valeur de ses ventes. En 2023, cette proportion a été exceptionnellement élevée avec 96 % des ventes de légumes québécois réalisées sur le marché frais.

⁹ [Vegetables and Pulses Outlook: April 2024](#), VGS-372, USDA, Economic Research Service.

¹⁰ [2022 Census of Agriculture](#), National Agricultural Statistics Service, Agricultural Statistics Board, USDA.

En Ontario, le marché frais représente environ 42 % des volumes et 75 % des ventes. L'écart entre les volumes et la valeur monétaire s'explique par les prix plus élevés obtenus pour les légumes frais par rapport à ceux destinés à la transformation. Les prochaines sections porteront sur les données spécifiques au marché du frais.

2.2.1 Superficies, volumes et ventes de légumes frais

Une croissance soutenue des ventes et des prix au Canada

Depuis 2018, le marché canadien des légumes frais a progressé de 36 % pour atteindre près de 1,47 G\$ en 2024. Cette hausse est principalement liée à l'inflation des prix à l'échelle nord-américaine. Le Québec se démarque des autres provinces avec une croissance de 47 % de ses ventes (609 M\$), surpassant l'Ontario (+35 %).

Contrairement aux autres provinces, le Québec a enregistré une augmentation de ses superficies (+2,1 %) et de ses volumes de production (+8,3 %) depuis 2018, atteignant respectivement 24 920 ha et 569 000 tonnes en 2024. Après un recul en 2023 dû aux intempéries et aux excès de pluie exceptionnels, les données préliminaires de 2024 montrent une reprise, même si la production demeure inférieure aux sommets observés en 2021 et 2022.

Tableau 8 – Évolution de la production et des ventes de légumes frais dans les principales provinces productrices au Canada, de 2018 à 2024

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Croissance 2018-2024
Valeur des ventes (M\$)								
Canada	1 084	1 125	1 180	1 233	1 357	1 382	1 471	35,8 %
Ontario	429	441	463	463	516	538	579	34,8 %
Québec	416	447	465	526	579	571	609	46,5 %
Reste du Canada	239	237	252	245	262	274	284	18,9 %
Volumes vendus (kt)								
Canada	1 309	1 309	1 258	1 283	1 318	1 277	1 312	0,2 %
Ontario	572	572	564	523	548	544	555	-3,0 %
Québec	525	535	501	574	586	548	569	8,3 %
Reste du Canada	212	202	193	185	184	186	189	-11,1 %
Superficies récoltées (ha)								
Canada	62 108	60 340	60 225	62 352	62 981	60 893	61 048	-1,7 %
Ontario	26 201	24 595	25 160	26 026	26 491	25 714	26 040	-0,6 %
Québec	24 405	24 450	24 243	25 407	26 019	24 834	24 920	2,1 %
Reste du Canada	11 502	11 295	10 822	10 919	10 471	10 345	10 088	-12,3 %

M\$: millions de dollars, kt : milliers de tonnes métriques, ha : hectares.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les fruits et légumes, [tableau 32-10-0365-01](#) et [statistiques de l'Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs \(OMAFRA\)](#). Compilation du MAPAQ.

2.2.2 Principaux légumes produits

Le Québec, chef de file canadien pour la laitue, et l'Ontario pour les cultures de climat chaud

Au Québec, les six principaux légumes frais produits sont les laitues, les oignons, les carottes, les choux, les brocolis et les poivrons, qui totalisent 55 % de la valeur des ventes de la production québécoise. Au regard des superficies récoltées, c'est toutefois le maïs sucré qui occupe la première place avec 3 226 ha. Le Québec est de loin le premier producteur canadien de laitues avec 82 % des ventes au Canada.

En Ontario, les principaux légumes produits sont les carottes, les choux, les oignons, les tomates, les poivrons, et les asperges, qui représentent ensemble 50 % des ventes provinciales. L'Ontario se distingue aussi dans les cultures de climat chaud, occupant une position dominante au Canada pour les tomates (70 % des ventes canadiennes), les melons d'eau (90 %) et les patates douces (87 %). Les asperges y sont aussi bien implantées (74 %).

Tableau 9 – Top 10 des principaux légumes frais produits au Québec et en Ontario en fonction des ventes de la production, en 2024

Québec				Ontario			
Productions	Ventes 2024	Variation 2018-2024	Part au Canada	Productions	Ventes 2024	Variation 2018-2024	Part au Canada
Laitues	87 195 489	29 %	82 %	Carottes	56 994 813	50 %	39 %
Oignons secs	63 663 743	97 %	37 %	Choux	50 683 462	48 %	41 %
Carottes	58 136 518	36 %	40 %	Oignons secs	50 571 562	58 %	29 %
Choux	53 231 864	68 %	43 %	Tomates	49 984 196	22 %	70 %
Brocolis	44 291 268	39 %	50 %	Poivrons	44 421 617	61 %	55 %
Poivrons	30 513 483	42 %	38 %	Asperges	38 936 853	39 %	74 %
Échalotes et oignons verts	30 367 769	73 %	51 %	Brocolis	32 199 116	-2 %	37 %
Maïs sucré	21 123 560	27 %	32 %	Maïs sucré	28 711 822	-1 %	43 %
Choux-fleurs	18 198 219	13 %	49 %	Melons d'eau	24 495 907	124 %	90 %
Courges et courgettes	17 777 215	21 %	37 %	Citrouilles	23 995 315	87 %	58 %
Total – Québec	608 960 024	46 %	41 %	Total – Ontario	578 839 879	35 %	39 %

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les fruits et légumes, [tableau 32-10-0365-01](#) et [statistiques de l'OMAFRA](#). Compilation du MAPAQ.

2.2.3 Structure régionale et taille des entreprises maraîchères

Une production québécoise concentrée près des grands centres de consommation

Depuis le dernier portrait-diagnostic portant sur le secteur maraîcher, publié par le MAPAQ en 2015, le nombre d'entreprises québécoises produisant des légumes frais a fortement augmenté, passant de 1 554 en 2015 à 2 295 en 2024, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 4,4 %. Les superficies, quant à elles, ont progressé plus modestement, à raison de 1,4 % par année. Ainsi, la taille moyenne des entreprises maraîchères a diminué, passant de 17,6 ha en 2015 à 13,6 ha en 2024.

La qualité des sols, le climat favorable et la proximité des grands centres de consommation demeurent les facteurs influençant le plus l'emplacement des entreprises maraîchères. Les principales régions productrices en 2024 étaient la Montérégie (52 % des superficies), Lanaudière (20 %), les Laurentides (8 %), Laval (6 %) et la Capitale-Nationale (3 %).

Figure 5 – Évolution du nombre d'entreprises et de superficies (en hectares) en production de légumes frais de 2015 à 2024

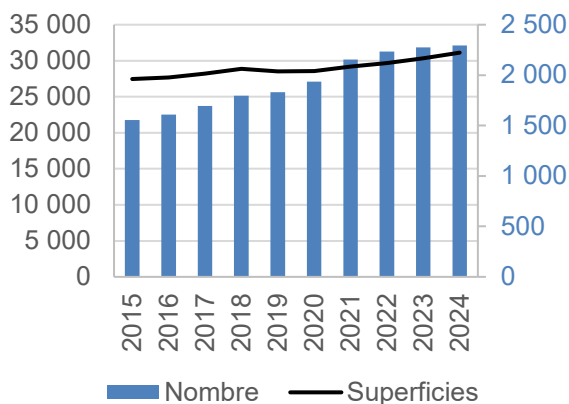
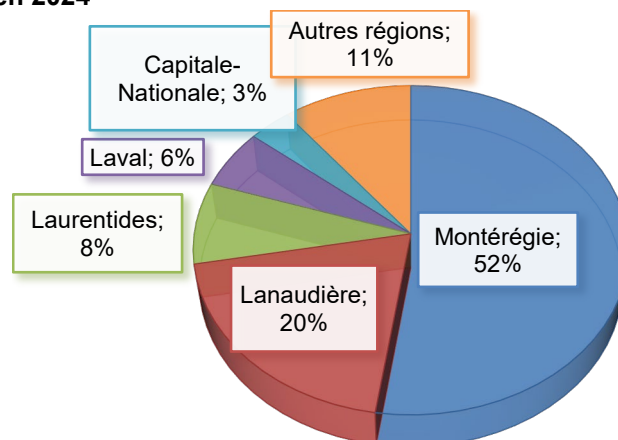


Figure 6 – Répartition régionale des superficies (en hectares) de production de légumes frais, en 2024



Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles (image produite en décembre de chaque année).

Au Québec, la taille moyenne des entreprises maraîchères dépasse celle de l'Ontario, mais elle diminue

Selon des données de 2021 tirées du Recensement de l'agriculture, la taille moyenne des entreprises de production de légumes (frais ou transformés) au Québec s'établit à 16,9 ha, ce qui demeure légèrement supérieur à celle de l'Ontario (16,1 ha). L'écart entre les deux provinces tend toutefois à diminuer. La consolidation vers des entreprises de plus grande taille semble donc marquée en Ontario, alors que la dynamique inverse s'observe au Québec.

Tableau 10 – Évolution de la taille moyenne des entreprises maraîchères au Québec et en Ontario, de 2011 à 2021

Provinces	2011	2016	2021	Var. 2011-2021
	Hectares par entreprise			
Ontario	14,9	14,5	16,1	8 %
Québec	20,5	17,8	16,9	-18 %
Canada	12,0	10,9	11,6	8 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016. Compilation du MAPAQ.

Une forte proportion des entreprises québécoises (72 %) sont de petite taille, soit de moins de 5 ha. À l'autre extrémité, 3 % des entreprises exploitent plus de 100 ha et regroupent 48 % des superficies. Le nombre d'entreprises a surtout augmenté parmi celles de petite taille (+43 % de 2018 à 2023) et de très grande taille (+29 %), tandis que les catégories intermédiaires (de 20 à 99,99 ha) ont enregistré une baisse. L'essor des petites fermes maraîchères diversifiées découle en partie de la [Stratégie de croissance du secteur biologique](#), qui a soutenu ce type de production. La pandémie de COVID-19 a également ravivé, chez de nombreux Québécois, l'intérêt pour un retour à la terre et le secteur maraîcher, qui n'est pas contingenté, constitue souvent une voie d'accès privilégiée pour les nouveaux producteurs.

Tableau 11 – Répartition de la taille des entreprises maraîchères au Québec

Strates de production	2018			2024			Var. 2018-2024
	N ^{bre}	Ha	Ha/entr.	N ^{bre}	Ha	Ha/entr.	N ^{bre}
De 0 à 4,99 ha	1 159	1 592	1,4	1 654	1 850	1,1	43 %
De 5 à 19,99 ha	313	3 272	10,5	330	3 353	10,2	5 %
De 20 à 39,99 ha	148	4 121	27,8	129	3 645	28,3	-13 %
De 40 à 99,99 ha	121	7 917	65,4	111	7 267	65,5	-8 %
100 ha ou plus	55	11 980	217,8	71	15 005	211,3	29 %
Total général	1 796	28 883	16,1	2 295	31 119	13,6	28 %

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles (image produite en décembre de chaque année).

Selon des données du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, en 2023, 552 entreprises produisaient des légumes de champ biologiques (y compris des pommes de terre) sur une superficie totalisant 4 326 ha. En comparaison, 382 entreprises produisaient des légumes biologiques en 2017, sur une superficie totale de 2 640 ha. Ainsi, les superficies ont progressé de 64 % en six ans. En 2023, les principaux légumes biologiques produits au Québec étaient les pois (1 271 ha), le maïs sucré (787 ha), les haricots (411 ha), les brocolis (184 ha), l'ail (138 ha) et les carottes (119 ha). Plusieurs de ces légumes, cultivés sur de grandes superficies, sont destinés à la transformation, qui connaît une forte demande pour les produits biologiques. Par ailleurs, plus de 70 % des entreprises exploitaient des cultures maraîchères diversifiées (légumes, fruits et fines herbes variées) sur une superficie totale de 718 ha.

2.2.4 Autres particularités de la production maraîchère

Le secteur maraîcher, une porte d'entrée pour la relève agricole et le démarrage en agriculture

En 2021, la production de légumes frais constituait l'activité principale de 9 % de la relève agricole au Québec¹¹. Celle-ci se concentrait principalement en Montérégie (33 %) et dans la région de Montréal, de Laval et de Lanaudière (11 %). La relève maraîchère se distingue également par un niveau de scolarité élevé : 39 % de ses membres détiennent un diplôme universitaire comparativement à 20 % pour l'ensemble des secteurs agricoles.

¹¹ Recensement de la relève agricole, 2021 (compilation du MAPAQ). Sont considérées comme faisant partie de la « relève agricole établie » les personnes de moins de 40 ans qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

Elle se démarque aussi par une plus forte représentation féminine : 40 % des femmes optent pour la production maraîchère contre 29 % dans l'ensemble de la relève.

Par ailleurs, les jeunes de la relève du secteur se sont majoritairement établis en démarrant une entreprise (69 %), alors que l'ensemble des membres de la relève en agriculture au Québec l'ont fait davantage par un transfert familial (54 %). Près de 48 % de la relève maraîchère était en activité depuis moins de cinq ans comparativement à 34 % pour l'ensemble de la relève agricole. Les revenus diffèrent également : 41 % des jeunes producteurs de légumes ont déclaré un revenu brut inférieur à 50 000 \$ contre 24 % pour l'ensemble de la relève. À l'inverse, seulement 26 % de ces jeunes producteurs ont dépassé 250 000 \$ de revenus bruts, alors que la moyenne de la relève agricole québécoise a atteint 50 %. Enfin, plus du tiers (35 %) des jeunes maraîchers ont choisi la production biologique contre 14 % pour l'ensemble de la relève agricole. En somme, le secteur constitue une porte d'entrée pour la relève en agriculture, puisqu'il n'est pas contingenté et que son accès à l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) est bien développé.

L'irrigation pour faire face aux épisodes de sécheresse

Les projets RADEAU, réalisés dans les principales régions agricoles du Québec, ont permis d'estimer qu'environ 10 281 ha de légumes de champ étaient irrigués en 2020, ce qui représente plus de 42 % des superficies de légumes frais. Les cultures légumières sont généralement exigeantes en eau et l'irrigation maintient les rendements, même en période de canicule ou de sécheresse, des phénomènes en hausse sous l'effet des changements climatiques. Les cultures nécessitant le plus d'eau, au regard des superficies irriguées, sont les laitues (27 %), les oignons et les échalotes (13 %), les choux (9 %) de même que les brocolis (9 %).

Tableau 12 – Estimation des superficies de légumes irrigués au Québec, en 2020

Cultures	Superficie irriguée (ha)	Pourcentage
Laitues	2 814	27 %
Oignons et échalotes	1 330	13 %
Choux	930	9 %
Brocolis	900	9 %
Citrouilles, courges et courgettes	637	6 %
Maïs sucré	533	5 %
Choux-fleurs	503	5 %
Poivrons	461	4 %
Tomates	439	4 %
Carottes	324	3 %
Concombres pour le marché frais	300	3 %
Asperges	251	2 %
Haricots	194	2 %
Melons et cantaloups	152	1 %
Épinards	129	1 %
Betteraves potagères	125	1 %
Fines herbes	109	1 %
Radis	103	1 %
Pois	47	0 %
Total	10 281	100 %

Sources : Groupe AGÉCO, projets RADEAU 1 et RADEAU 2 (2020). Compilation du MAPAQ.

Au Québec, les producteurs agricoles n'ont pas à payer de redevances pour l'utilisation de l'eau. Toutefois, le *Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau* les oblige à déclarer annuellement leurs prélèvements d'eau et à tenir un registre lorsque ceux-ci dépassent un volume journalier de 75 m³ (jusqu'au 31 décembre 2024) ou de 50 m³ (à compter du 1^{er} janvier 2025), s'ils sont situés sur le territoire couvert par l'[Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent](#), soit le bassin versant en amont de Trois-Rivières.

De plus, en vertu du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement*, une autorisation de prélèvement d'eau est requise lorsque le volume quotidien dépasse 75 m³. Cependant, certaines exemptions s'appliquent, notamment lorsque l'eau est prélevée dans un étang d'irrigation unique. En mars 2025, le MELCCFP a modifié sa réglementation pour permettre aux producteurs dont les prélèvements étaient demeurés inchangés depuis l'autorisation initiale de reporter leur année de renouvellement de cinq ans, soit de la faire passer

de 2030 à 2034, sous certaines conditions¹². Depuis janvier 2026, l'outil Web EstimEau, développé par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), facilite l'estimation des prélèvements d'eau agricoles et la préparation des informations requises pour les demandes d'autorisation. Par ailleurs, le MELCCFP a récemment revu l'ordre de priorité des usages de l'eau (article 31.76 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*) afin d'accorder une place plus importante aux besoins du secteur agricole, devant les autres secteurs industriels.

La phytoprotection et la lutte intégrée, un processus d'amélioration continue

Les cultures maraîchères sont sensibles à de nombreux ennemis et nécessitent le recours régulier aux pesticides ou aux biopesticides. Les consommateurs exigent des produits d'apparence parfaite tout en étant soucieux de la présence de résidus de pesticides sur les légumes. Les analyses de résidus menées par le [Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires](#) montrent un bon taux de conformité à cet égard pour les légumes du Québec (22 cultures différentes étudiées). Parmi les 831 échantillons analysés entre 2019 et 2024, seuls deux cas dépassaient les limites maximales de résidus (LMR) pour les légumes produits au Québec, comparativement à 32 cas pour les produits importés.

Avec les changements climatiques, la pression exercée par les ennemis des cultures tend à augmenter. En outre, plusieurs pathogènes, insectes et mauvaises herbes développent des résistances, rendant certains traitements inefficaces. Au Québec, ce phénomène a été observé chez 8 espèces de mauvaises herbes, qui sont désormais résistantes à 6 groupes d'herbicides dans 10 cultures maraîchères (annexe 3). Pour ce qui est des maladies, dans l'oignon, deux champignons (*Botrytis squamosa* et *Stemphyllium vesicarium*) montrent une résistance à plusieurs groupes de fongicides. Une revue de littérature menée par l'IRDA a permis également de recenser plusieurs insectes suspectés comme étant résistants aux insecticides dans les légumes¹³.

Concernant la gestion intégrée des ennemis des cultures (GIEC), les producteurs de légumes adoptent davantage certaines pratiques, comme le montrent le [rapport Indicateur de la gestion intégrée des ennemis des cultures – Résultats 2021](#) et le [Portrait des pratiques d'agriculture durable des fermes du Québec – Année 2022](#). Ils se distinguent notamment des producteurs des autres secteurs par :

- des rotations plus longues avec au moins trois cultures;
- le dépistage des insectes et des maladies;
- le désherbage mécanique, physique ou manuel;
- l'utilisation d'agents de lutte biologique (mouche stérile de l'oignon, trichogrammes dans le maïs sucré);
- un emploi plus important de bioinsecticides et de biofongicides.

Toutefois, une baisse de l'indicateur global de la GIEC a été observée en 2021 comparativement à 2012 et à 2017, un résultat qui pourrait être attribuable au profil des répondants au sondage. En 2022, le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière et Phytodata ont mis en place des vitrines de régie à moindres risques pour promouvoir la GIEC dans les cultures maraîchères (4 fermes [en sol minéral](#) et 11 en sol organique). Terminés en 2025, ces projets ont permis de diffuser les meilleures pratiques de réduction des risques liés aux pesticides et d'accompagner les producteurs dans l'adoption de ces pratiques. Ils s'inscrivaient dans le [Plan d'agriculture durable 2020-2030](#).

La main-d'œuvre : un enjeu structurel

Selon Statistique Canada, le secteur québécois des légumes comptait près de 10 317 travailleurs en 2024, ce qui représentait 14 % de toute la main-d'œuvre agricole québécoise. Il s'agit également du secteur le plus dépendant des travailleurs étrangers temporaires (TET). Ainsi, en 2024, 6 817 TET occupaient 66 % des emplois de ce secteur et représentaient 29 % de l'ensemble des TET du milieu agricole au Québec. De 2019 à 2024, leur nombre a augmenté de 33 %, une progression toutefois inférieure à la hausse de 71 % observée dans l'ensemble du secteur agricole. La majorité des TET viennent du Guatemala (58 %) et du Mexique (31 %)¹⁴.

¹² Si ces prélèvements ont déjà fait l'objet d'une déclaration annuelle (pour les entreprises agricoles situées à l'intérieur du territoire couvert par l'Entente) ou s'ils font l'objet d'une déclaration unique pour l'année 2026 (pour les producteurs situés à l'extérieur de ce territoire).

¹³ Vanoosthuysse, F., A. Firlej, É. Ménard, A. Dieni, A. Charbonneau et D. Cormier (2018). [La résistance des insectes et acariens aux produits antiparasitaires pour les espèces agricoles présentes au Québec](#). Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, 108 p. (voir notamment le tableau 21).

¹⁴ Tableau 32-10-0221-01, Pays de citoyenneté des travailleurs étrangers temporaires agricoles, <https://doi.org/10.25318/3210022101-fra>.

La rémunération et l'attractivité

En 2023 et en 2024, la rémunération des salariés (manœuvres et ouvriers) a varié au Québec entre 16,10 \$/h et 25,00 \$/h, avec une médiane à 19,00 \$/h¹⁵. À titre comparatif, notons que le salaire minimum était de 15,75 \$/h en mai 2024 (puis de 16,10 \$/h en 2025). L'écart entre la rémunération réellement offerte et le salaire minimum témoigne du rôle stratégique de l'offre salariale comme levier d'attractivité essentiel pour répondre aux besoins de main-d'œuvre saisonnière dans le secteur agricole.

Les perspectives d'ici 2030 : un déficit de main-d'œuvre appelé à s'accroître

Selon le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA)¹⁶, l'industrie des fruits et des légumes affiche le taux de postes vacants le plus élevé au pays (11 % comparativement à 6 % pour la moyenne agricole). La forte saisonnalité de cette industrie (74 % des emplois) contribue à cette situation. D'ici 2030, le déficit de main-d'œuvre au Canada devrait augmenter de 17 %, passant de 30 100 à 35 300 postes. Même s'il est prévu que 85 % de ces besoins seront comblés par des TET, plus de 5 100 postes demeureront vacants.

Au Québec, les projections indiquent que la profession de manœuvre à la récolte, essentielle au secteur, connaîtra un déficit dès 2028. Cette tendance menace directement la capacité des producteurs à répondre à la demande saisonnière et à maintenir la compétitivité de la production locale.

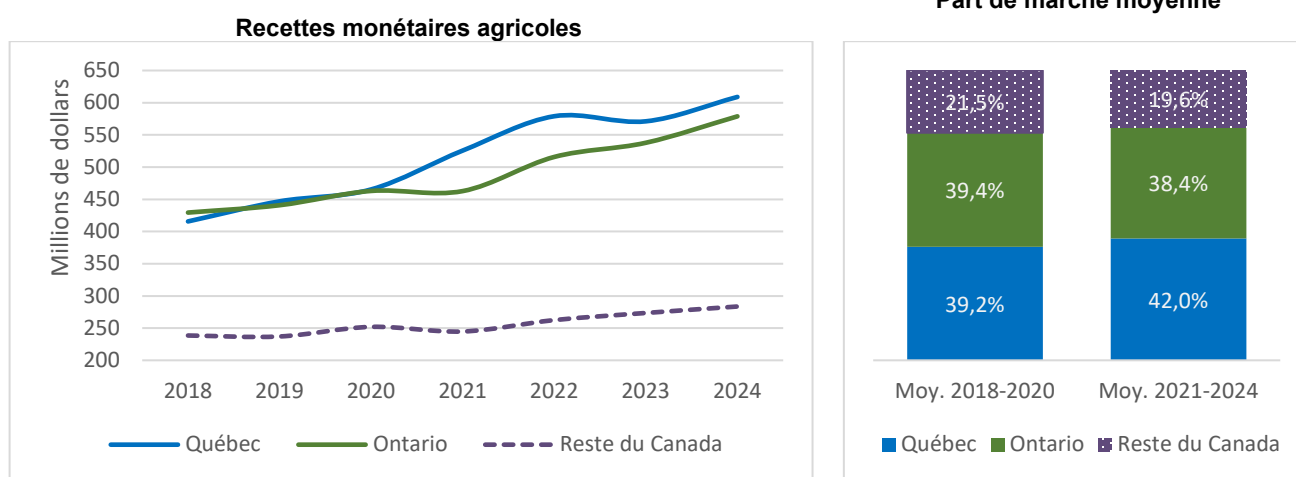
3 LA COMPÉTITIVITÉ

3.1 Les parts de marché de la production et les prix à la production

Un renforcement de la position du Québec sur le marché canadien des légumes frais face à l'Ontario

La compétitivité d'un secteur se mesure à sa capacité à accroître ou à maintenir ses parts de marché tout en conservant sa rentabilité. De 2018 à 2024, les recettes monétaires agricoles de marché (RMA) des légumes de champ destinés au marché frais au Canada ont affiché un taux de croissance annuelle moyen (TCAM) de 5,2 % pour atteindre près de 1,5 G\$. Toutefois, cette croissance est principalement attribuable à la hausse des prix moyens (TCAM de 5,2 %), alors que les volumes commercialisés sont demeurés stables (TCAM de 0,04 %).

Figure 7 – Évolution des parts des recettes agricoles de marché des légumes de champ destinés aux marchés frais du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada, de 2018 à 2024



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les fruits et légumes, [tableau 32-10-0365-01](#) et [statistiques de l'OMAFRA](#). Compilation du MAPAQ.

En 2024, le Québec a consolidé sa position de chef de file canadien sur le marché des légumes frais, dépassant l'Ontario avec des RMA de 609 M\$ comparativement à 579 M\$ pour la province voisine. Entre les périodes de 2018 à 2020 et de 2021 à 2024, la part de marché du Québec est passée de 39,2 % à 42,0 %, tandis que celles de l'Ontario et du reste du Canada ont reculé.

¹⁵ Guichet-Emplois, [Manœuvre agricole – récolte au Canada | Salaires](#).

¹⁶ CCRHA, [Fruits et légumes – Information et prévisions sur le marché du travail 2023-2030](#), 4 p.

La croissance annuelle moyenne des RMA au Québec, évaluée à 6,6 %, repose principalement sur l'augmentation des prix moyens (+5,2 %), mais bénéficie également d'une progression modérée des volumes (+1,3 %). À l'inverse, l'Ontario enregistre une croissance de ses revenus (+5,1 %) entièrement attribuable à la hausse des prix, alors que ses volumes commercialisés affichent une baisse annuelle de 0,5 %.

Tableau 13 – Croissance annuelle moyenne des recettes, des volumes et des prix moyens des légumes de champ pour le marché frais au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, de 2018 à 2024

Provinces	Recettes monétaires agricoles (TCAM)	Prix moyen pondéré (TCAM)	Volumes commercialisés (TCAM)
Québec	6,6 %	5,2 %	1,3 %
Ontario	5,1 %	5,6 %	-0,5 %
Reste du Canada	2,9 %	5,0 %	-1,9 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les fruits et légumes, [tableau 32-10-0365-01](#) et [statistiques de l'OMAFRA](#). Compilation du MAPAQ.

Bien que les profils de production du Québec et de l'Ontario diffèrent, environ la moitié de leurs RMA reposent sur six cultures phares (tableau 14). Quatre d'entre elles sont communes aux deux provinces : les oignons secs, les carottes, les choux et les poivrons. Dans l'ensemble, pour la majorité des cultures principales, la croissance des revenus provient essentiellement de la hausse des prix. Quelques exceptions sont toutefois observées : au Québec, la progression des recettes liées aux oignons secs découle autant de l'augmentation des volumes que de celle des prix, un constat similaire à celui établi pour les asperges en Ontario. À l'inverse, l'Ontario voit ses volumes totaux ralentis par une baisse dans les tomates et les carottes, cette dernière culture affichant une diminution des rendements.

Tableau 14 – Croissance annuelle moyenne des recettes, des volumes commercialisés, des prix moyens et des rendements moyens des six principales productions légumières de la province, de 2018 à 2024

Québec							
	Laitues	Oignons secs	Carottes	Choux	Brocolis	Poivrons	Total – légumes
Recettes	4,4 %	12,0 %	5,9 %	9,1 %	5,7 %	6,0 %	6,6 %
Volumes commercialisés	-1,6 %	5,8 %	2,5 %	0,9 %	-0,1 %	-2,2 %	1,3 %
Prix moyen	6,0 %	5,8 %	3,3 %	8,1 %	5,8 %	8,4 %	5,2 %
Rendement (kg/ha)	-0,3 %	1,7 %	2,4 %	1,2 %	-0,8 %	1,3 %	1,0 %
Ontario							
	Carottes	Tomates	Oignons secs	Choux	Poivrons	Asperges	Total – légumes
Recettes	7,0 %	3,4 %	7,9 %	6,7 %	8,2 %	5,6 %	5,1 %
Volumes commercialisés	-3,8 %	-5,9 %	2,8 %	1,8 %	1,1 %	3,1 %	-0,5 %
Prix moyen	11,2 %	9,9 %	4,9 %	4,9 %	7,0 %	2,4 %	5,6 %
Rendement (kg/ha)	-2,8 %	1,0 %	2,8 %	1,0 %	-0,3 %	-1,5 %	-0,4 %

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les fruits et légumes, [tableau 32-10-0365-01](#) et [statistiques de l'OMAFRA](#). Compilation du MAPAQ.

Le prix moyen pondéré au Québec : une position intermédiaire entre l'Ontario et le reste du Canada

Les prix à la production sur le marché frais présentent une forte variabilité selon le légume, le format d'emballage ou la variété. Le prix moyen pondéré constitue néanmoins un indicateur utile de la compétitivité relative du secteur et de sa capacité à offrir des prix concurrentiels. Toutefois, ce résultat doit être considéré avec nuance, puisqu'il reflète une moyenne qui peut dissimuler des variations significatives entre les cultures et les périodes. À cet égard, le prix moyen pondéré des légumes frais au Québec se situe à un niveau intermédiaire : bien qu'il soit supérieur de 6 % à celui de l'Ontario, il demeure nettement plus compétitif que celui du reste du Canada (-30 %) et des importations (-50 %) (figure 8). Si l'écart avec les importations s'explique par les coûts de transport et la saisonnalité (particulièrement en période hivernale), cette position globale pourrait favoriser le Québec dans ses efforts visant à substituer des produits importés ou à conquérir de nouveaux marchés.

La productivité : des rendements en progression au Québec et désormais supérieurs à ceux de l'Ontario

Sur le plan de la productivité, un changement notable s'est produit à partir de 2021. Alors que l'Ontario a affiché des rendements supérieurs de 2018 à 2020 (environ +5 %), le Québec a renversé la tendance au cours de la période de 2021 à 2024. Les rendements moyens pondérés du Québec dépassent désormais de 8 % ceux de l'Ontario (figure 9). Cette performance contraste avec la stagnation observée dans le reste du Canada, dont les rendements demeurent inférieurs de 23 % à ceux du Québec, contribuant en partie à expliquer les prix de vente

plus élevés. Il convient toutefois de souligner que la composition des cultures peut également influencer ces écarts.

Figure 8 – Évolution des prix moyens pondérés payés aux producteurs du Canada et du prix à l'importation des légumes de champ destinés au marché frais du Canada, de 2018 à 2024

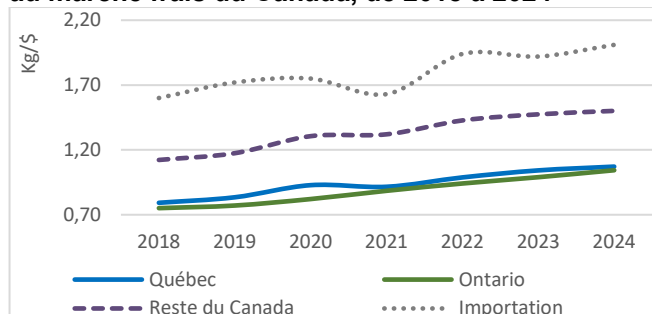
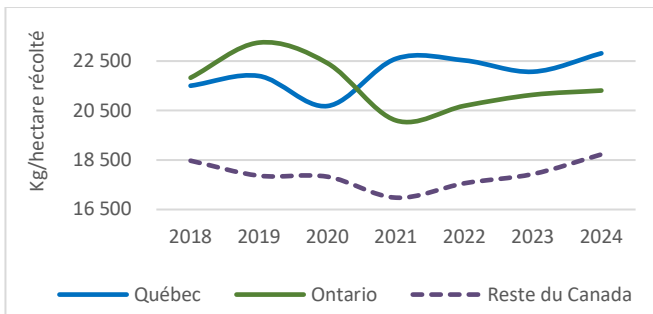


Figure 9 – Évolution des rendements moyens pondérés au Canada des légumes de champ destinés au marché frais, de 2018 à 2024



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les fruits et légumes, [tableau 32-10-0365-01](#), [statistiques de l'OMAFRA](#) et Global Trade Tracker. Compilation du MAPAQ.

3.2 La situation financière des entreprises de production de légumes (frais ou transformés) au Canada¹⁷

Des marges bénéficiaires supérieures au Québec par rapport à l'Ontario, mais en baisse

Grâce à des prix moyens plus élevés et à de meilleurs rendements à l'hectare, les entreprises maraîchères du Québec (légumes frais ou transformés) présentent des marges bénéficiaires supérieures à celles de l'Ontario. En moyenne, de 2018 à 2023, le Québec a dégagé des bénéfices nets plus robustes (avant amortissement et les paiements de programmes) tout en maintenant un poids des dépenses d'exploitation relativement plus faible. Toutefois, la marge bénéficiaire a davantage reculé au Québec entre les deux périodes analysées, passant en moyenne de 16 % à 12 % entre 2018-2020 et 2021-2023.

Tableau 15 – Structure des revenus, des dépenses et des marges bénéficiaires avant amortissement des entreprises de production de légumes et de melons du Québec et de l'Ontario, moyennes de 2018 à 2020 et de 2021 à 2023

	Québec		Ontario	
	2018-2020	2021-2023	2018-2020	2021-2023
REVENUS TOTAUX MOYENS	794 369 \$	979 964 \$	706 882 \$	854 514 \$
Sources de revenus :	(pourcentage des revenus d'exploitation)			
Revenu – légumes (cultivés hors serre)	89 %	88 %	81 %	80 %
Revenu – céréales et oléagineux	2 %	2 %	6 %	6 %
Revenu – paiements de programmes et d'assurances	4 %	5 %	3 %	4 %
DÉPENSES TOTALES MOYENNES	640 678 \$	820 116 \$	603 830 \$	739 677 \$
Sources de dépenses :	(pourcentage des revenus de marché)			
Total des dépenses d'exploitation	84 %	88 %	88 %	90 %
Dépenses au titre des cultures	17 %	19 %	21 %	22 %
<i>Engrais et chaux</i>	6 %	7 %	9 %	9 %
<i>Pesticides</i>	3 %	4 %	3 %	4 %
<i>Semences et plants</i>	8 %	8 %	9 %	9 %
Dépenses au titre des machines	7 %	7 %	7 %	7 %
Dépenses au titre des salaires et des avantages sociaux	26 %	27 %	26 %	24 %
Dépenses au titre des travaux à forfait ou de la location de machines	6 %	5 %	6 %	7 %
Dépenses de commercialisation	3 %	3 %	4 %	5 %
Bénéfices nets sans les paiements de programmes	16 %	12 %	12 %	10 %

La somme des poids relatifs des coûts de production et des bénéfices par rapport aux revenus du marché, c'est-à-dire avant les paiements de programmes et d'assurances, est égale à 100 %. Le bénéfice correspond alors à la différence entre les revenus du marché et les coûts de production (avant amortissement).
Source : Statistique Canada, Programme des données fiscales agricoles, [tableau 32-10-0136-01](#). Compilation du MAPAQ.

¹⁷ Cette section présente une analyse des fermes selon le Programme des données fiscales agricoles de Statistique Canada, qui est le recensement annuel des exploitations agricoles, constituées en sociétés ou non, qui ont déclaré des revenus d'exploitation agricole égaux ou supérieurs à 25 000 \$ et à 10 000 \$ respectivement. Pour le secteur, il comprend les exploitations de légumes (à l'exclusion des pommes de terre et des légumes de serre) et il n'est pas possible de séparer les entreprises produisant des légumes pour le marché frais de celles produisant des légumes pour la transformation.

La structure des revenus et la spécialisation au Québec

Les revenus totaux moyens (de 2021 à 2023) ont atteint 979 964 \$ au Québec contre 854 514 \$ en Ontario. Le Québec présente une spécialisation maraîchère plus marquée : les légumes représentent 88 % de ses revenus d'exploitation (moyenne de 2021 à 2023) comparativement à 80 % en Ontario. Ce dernier diversifie davantage ses activités, notamment en se tournant vers les céréales et les oléagineux, qui comptent pour 6 % de ses revenus (contre 2 % au Québec). Quant aux paiements de programmes et d'assurances, ils sont légèrement plus élevés au Québec, représentant 5 % des revenus par rapport à 4 % en Ontario.

Une pression du poids des dépenses : main-d'œuvre et intrants

Malgré une rentabilité positive, une compression des marges est observée dans les deux provinces entre les périodes de 2018 à 2020 et de 2021 à 2023. Les dépenses totales moyennes ont atteint 820 116 \$ au Québec et 739 677 \$ en Ontario.

- Au Québec : Le poids des dépenses d'exploitation par rapport aux revenus du marché est passé de 84 % à 88 %. Cette hausse est principalement attribuable aux salaires et aux avantages sociaux (27 %) ainsi qu'aux intrants de culture (engrais, chaux et pesticides), qui représentent désormais 19 %.
- En Ontario : Les dépenses totales accaparent 90 % des revenus de marché. Les hausses les plus marquées concernent les pesticides (4 %), les travaux à forfait et la location de machines (7 %) de même que les dépenses de commercialisation (5 %).

En somme, même si la croissance des coûts de production (notamment de la main-d'œuvre et des intrants) érode les marges, les entreprises maraîchères des deux provinces maintiennent globalement une rentabilité intrinsèque positive, même sans l'apport de l'aide financière gouvernementale.

Un taux d'endettement supérieur au Québec

De 2017 à 2023, le taux d'endettement des producteurs maraîchers du Québec a légèrement augmenté, passant de 24 à 27 % (tableau 17). Une tendance similaire est observée en Ontario et dans le reste du Canada. Malgré cela, le taux d'endettement du Québec demeure légèrement supérieur à celui de l'Ontario et à la moyenne canadienne. Il est à noter que plusieurs entreprises du Québec ont récemment investi pour améliorer l'efficacité de leurs opérations culturales, notamment grâce à l'[initiative ministérielle Productivité végétale](#). D'autres ont profité du programme [Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité](#) pour automatiser leurs centres d'emballage de légumes, ce qui peut expliquer en partie la croissance de leur niveau d'endettement.

Tableau 16 – Taux d'endettement des entreprises maraîchères du Québec, de l'Ontario et du Canada, de 2017 à 2023

	2017	2019	2021	2023	Moyenne de 2017 à 2023
Québec	24 %	26 %	25 %	27 %	26 %
Ontario	20 %	27 %	23 %	26 %	24 %
Canada	22 %	26 %	24 %	25 %	24 %

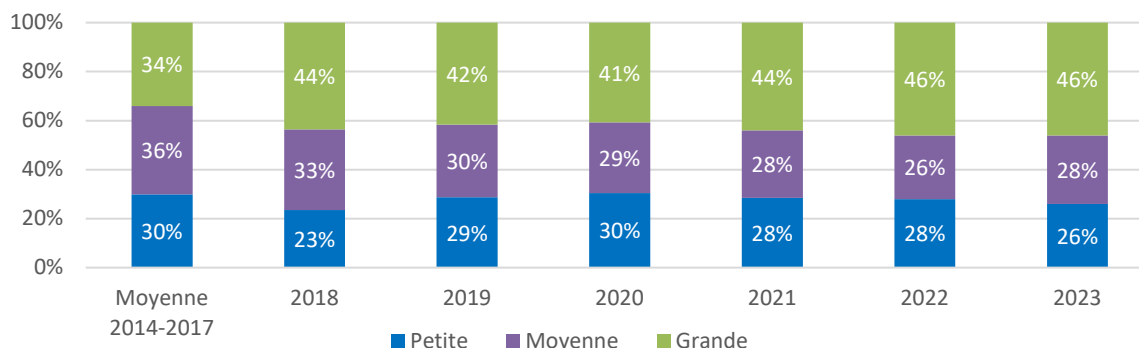
Source : Statistique Canada, [tableau 32-10-0102-01](#). Compilation du MAPAQ.

3.3 Situation financière des exploitations québécoises de légumes pour le marché frais

Selon les données du programme Agri-stabilité¹⁸ de La Financière agricole du Québec (FADQ), le revenu agricole brut des entreprises de production de légumes destinés au marché frais a augmenté de 18 % de 2018 à 2023. Durant cette période, près de la moitié (44 %) des entreprises participantes ont affiché un revenu agricole brut de 1 M\$ ou plus. Le nombre total d'entreprises inscrites au programme Agri-stabilité est demeuré relativement stable depuis 2014, soit à un peu moins de 400 (de 20 à 25 % des entreprises maraîchères enregistrées au MAPAQ).

¹⁸ De 2014 à 2017, l'échantillon d'entreprises spécialisées dans la production de légumes frais et participant au programme Agri-stabilité représentait environ 25 % du total des entreprises enregistrées au MAPAQ. La proportion a diminué pour s'établir à 20 % de 2018 à 2023.

Figure 10 – Répartition des entreprises spécialisées dans la production de légumes frais au Québec, selon la taille de l'entreprise, de 2014 à 2023



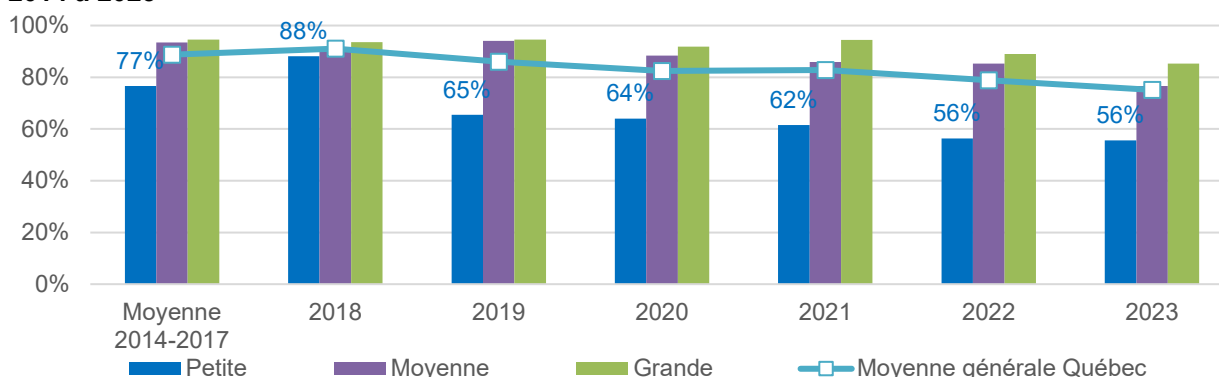
Petite : revenus agricoles bruts de 249 k\$ ou moins, moyenne : revenus agricoles bruts de 250 k\$ à 999 k\$, grande : revenus agricoles bruts de 1 M\$ ou plus.

Source : La Financière agricole du Québec (entreprises participant au programme Agri-stabilité). Compilation du MAPAQ.

Une rentabilité précaire, particulièrement pour les petites exploitations

Près de la moitié (44 %) des petites entreprises maraîchères, soit les entreprises présentant des revenus de 249 000 \$ ou moins, ne couvraient pas leurs dépenses en 2022 et en 2023, même après les paiements de programmes gouvernementaux. La rentabilité des fermes maraîchères au Québec s'est détériorée de 2018 à 2023 pour l'ensemble des catégories de revenus. Cette baisse est toutefois plus marquée chez les petites entreprises, où la proportion d'exploitations affichant un revenu net positif a reculé de 32 %.

Figure 11 – Proportion des entreprises spécialisées dans la production de légumes frais au Québec et ayant généré un revenu net positif après les paiements de programmes, selon la taille de l'entreprise, de 2014 à 2023



Petite : revenus agricoles bruts de 249 k\$ ou moins, moyenne : revenus agricoles bruts de 250 k\$ à 999 k\$, grande : revenus agricoles bruts de 1 M\$ ou plus.

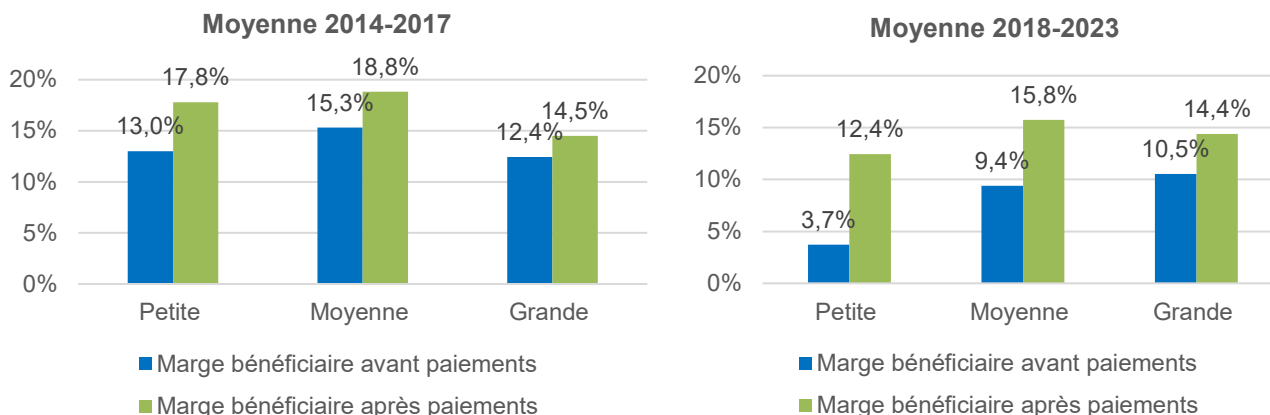
Source : La Financière agricole du Québec (entreprises participant au programme Agri-stabilité). Compilation du MAPAQ.

Un recul des marges bénéficiaires

Pour la période de 2018 à 2023, la marge d'exploitation après les paiements de programmes est demeurée positive pour l'ensemble des entreprises, toutes tailles confondues. Toutefois, la marge bénéficiaire, avant et après les paiements de programmes, a reculé dans toutes les catégories. La baisse est particulièrement marquée chez les petites entreprises, dont la marge bénéficiaire après les paiements de programmes est passée de 18,6 % en 2018 à 8,5 % en 2023. Les moyennes entreprises ont vu leur marge bénéficiaire passer de 21,4 % à 9,8 % et les grandes entreprises, de 16,7 % à 11,3 %.

Bien que la marge bénéficiaire fluctue d'une année à l'autre, une tendance générale à la baisse se dégage depuis six ans. Cette situation contraste nettement avec la période de 2014 à 2017, durant laquelle les marges obtenues avant les paiements de programmes équivalaient désormais à celles observées après l'apport de ces paiements.

Figure 12 – Marge bénéficiaire des entreprises spécialisées dans la production de légumes frais au Québec, avant et après les paiements de programmes gouvernementaux, selon la taille de l’entreprise, de 2014 à 2023



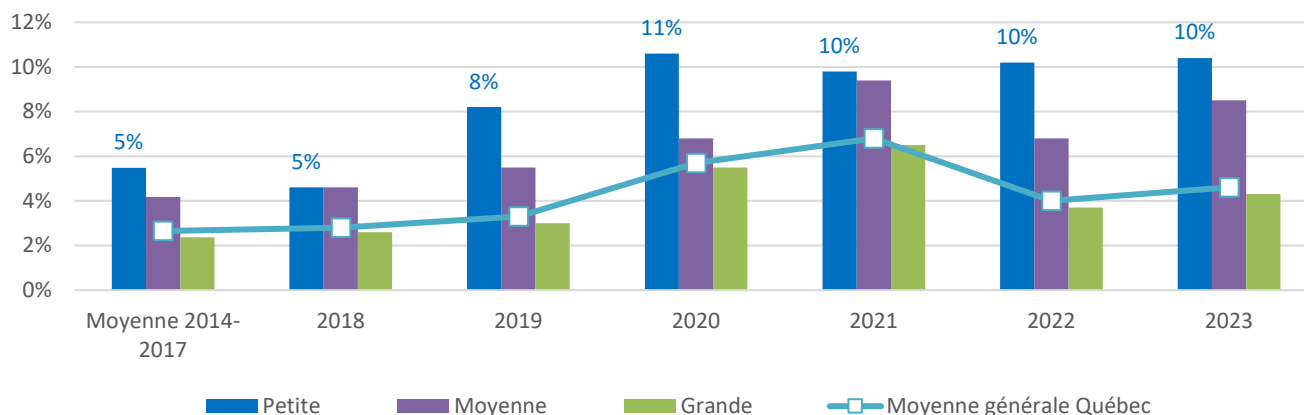
Petite : revenus agricoles bruts de 249 k\$ ou moins, moyenne : revenus agricoles bruts de 250 k\$ à 999 k\$, grande : revenus agricoles bruts de 1 M\$ ou plus.

Source : La Financière agricole du Québec (entreprises participant au programme Agri-stabilité). Compilation du MAPAQ.

Le rôle accru du soutien gouvernemental, particulièrement pour les petites entreprises

De 2018 à 2023, les paiements de programmes ont représenté en moyenne 4,5 % des revenus des entreprises maraîchères. Les petites entreprises demeurent les plus tributaires de ce soutien avec une proportion équivalente à 9 % de leurs revenus, ce qui est près du double de celle observée chez les grandes entreprises (4,3 %). La part de l’aide financière dans le revenu agricole brut s’est accrue par rapport à la période de 2014 à 2017 ainsi que tout au long des six dernières années, une progression particulièrement marquée pour les petites entreprises, qui ont enregistré une hausse de 5,8 points de pourcentage.

Figure 13 – Part des paiements gouvernementaux dans le revenu total brut des entreprises spécialisées dans la production de légumes frais au Québec, selon la taille d’entreprise, de 2014 à 2023



Petite : revenus agricoles bruts de 249 k\$ ou moins, moyenne : revenus agricoles bruts de 250 k\$ à 999 k\$, grande : revenus agricoles bruts de 1 M\$ ou plus.

Source : La Financière agricole du Québec (entreprises participant au programme Agri-stabilité). Compilation du MAPAQ.

3.4 Les paiements de programmes gouvernementaux

Une hausse de l’aide financière pour la gestion des risques, particulièrement de l’assurance récolte

Les producteurs maraîchers du Québec ont accès à cinq des six programmes de gestion des risques administrés par la FADQ (tableau 16). De 2018 à 2023, ils ont reçu en moyenne 65,7 % de paiements supplémentaires, soit 13,1 M\$ de plus par année que durant la période précédente. La hausse est particulièrement marquée pour le programme d’assurance récolte (ASREC), dont les indemnités ont triplé (+199 %) en moyenne entre les deux

périodes. L'année 2023 a d'ailleurs établi un record pour ce qui est des versements, atteignant 29,1 M\$, en grande partie en raison des excès de pluie.

Tableau 17 – Paiements de programmes gouvernementaux aux entreprises spécialisées dans la production de légumes frais au Québec (en millions de dollars), de 2014 à 2023

Programmes	Moyenne 2014-2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 ¹	Moyenne 2018-2023
Agri-investissement	2,6	2,3	2,4	2,5	2,6	2,6	3,0	2,6
Agri-Québec	10,9	12,8	13,3	14,2	14,7	15,9	16,5	14,6
Agri-stabilité	2,2	2,3	2,8	3,5	2,3	2,9	9,8	3,9
Agri-Québec Plus	0,8	1,4	1,2	0,6	0,7	0,9	2,9	1,3
Total – programmes Agri	16,5	18,7	19,7	20,9	20,2	22,3	32,2	23,1
Moyenne par ferme – programmes Agri (\$)	32 275	35 800	37 400	37 300	35 200	39 700	62 700	41 350
Assurance récolte (ASREC)	3,5	5,8	5,3	11,8	6,0	6,4	29,1	10,7
Moyenne par ferme – ASREC (\$)	11 625	19 100	18 200	38 800	18 500	20 600	93 400	34 767
Total – contributions	20,0	24,5	25,0	32,7	26,2	28,8	61,3	33,1

¹ Les données de 2023 sont complètes dans une proportion de 94 %. Les données de 2024 ne seront disponibles qu'à partir de février 2026. Source : La Financière agricole du Québec (entreprises participant au programme Agri-stabilité). Compilation du MAPAQ.

4 LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

4.1 Les investissements en recherche

De 2018 à 2024, 198 projets de recherche, de développement et d'innovation (RDI) ont été réalisés au Québec dans le secteur des légumes de champ, pour un investissement total de plus de 23 M\$, soit en moyenne 3,3 M\$ par année. Ce niveau de financement est légèrement inférieur à celui observé dans le précédent portrait-diagnostic (2010-2015), où les investissements moyens atteignaient 3,7 M\$ par année.

Tableau 18 – Dépenses en recherche et en innovation, selon la discipline, dans le secteur des légumes de champ au Québec, pour l'ensemble de la période de 2018 à 2024

Disciplines	Nombre de projets	Financement (\$)	Part du financement
Phytoprotection – entomologie	60	5 969 653	26 %
Phytoprotection – phytopathologie	28	3 532 389	15 %
Régie – autres ¹	20	2 830 980	12 %
Amélioration génétique – cultivars	12	2 403 340	10 %
Phytoprotection – en général	8	2 349 590	10 %
Santé et conservation des sols	17	1 857 932	8 %
Phytoprotection – malherbologie	17	1 345 922	6 %
Régie – fertilisation	13	1 140 329	5 %
Transformation alimentaire	3	761 670	3 %
Valorisation des résidus	4	382 998	2 %
Ingénierie (eaux de lavage)	2	274 805	1 %
Domaine socioéconomique	5	220 052	1 %
Diffusion	6	94 837	0,4 %
Conservation post-récolte	3	72 239	0,3 %
Total général	198	23 236 737	100 %

¹ Cette discipline inclut l'irrigation, le drainage, la plasticulture, les agritechnologies, les mycorhizes, les biostimulants, etc. Sources : Répertoire des projets et des centres de recherche financés par le MAPAQ, des centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, du Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec ainsi que du Système d'information sur la recherche universitaire. Compilation du MAPAQ.

La phytoprotection, qui comprend l'entomologie, la phytopathologie et la malherbologie, est de loin le principal domaine de RDI, représentant 57 % des investissements en recherche. Vient ensuite la régie de culture (17 % du financement), qui inclut notamment plusieurs travaux de fertilisation des cultures maraîchères. L'amélioration

génétique et variétale se situe au 3^e rang avec 10 % du budget consacré à la RDI. Enfin, des investissements notables en santé et en conservation des sols (8 %) ont été réalisés au cours des dernières années, particulièrement en lien avec la conservation des terres noires.

4.2 Les acteurs de la recherche et les principales innovations au Québec

Au Québec, environ 25 organisations fédérales, provinciales, régionales ou privées participent aux activités de RDI dans le secteur des légumes de champ. Les principaux acteurs sont Phytodata (17 % du financement), le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (16 %), l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (16 %), l'Université Laval (11 %), le Centre de recherche et de développement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, situé à Saint-Jean-sur-Richelieu (8 %), et le Centre de recherche agricole de Mirabel (4 %). Le réseau universitaire représente 26 % du financement, lequel est réparti entre l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke, l'Université McGill, l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Institut national de la recherche scientifique. Divers collèges et centres collégiaux de transfert de technologie (5 % du financement) contribuent également, notamment le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+), le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA), Agrinova, Biopterre, le Cégep de Maisonneuve, le Cégep Montmorency et le Cégep régional de Lanaudière à Joliette.

Les innovations marquantes et l'implication plus active des producteurs en recherche

Les innovations marquantes recensées portent principalement sur la réduction de l'usage des pesticides grâce à des approches de remplacement, au biocontrôle, à la transition vers les biopesticides et à diverses stratégies de piégeage. On observe également un essor important du développement technologique et numérique, y compris des outils avancés de surveillance phytosanitaire, la détection moléculaire des pathogènes, l'analyse de la résistance aux pesticides et l'évaluation de robots agricoles. Plusieurs travaux visent aussi l'optimisation des pratiques culturales, notamment l'amélioration de la santé des sols, l'intégration de légumineuses et l'optimisation de la fertilisation. La sélection variétale progresse avec la mise au point de variétés résistantes au stress, tandis que l'économie circulaire se renforce par le compostage et la valorisation des résidus. L'implication active des producteurs (réseaux de fermes témoins, sélection participative et vitrines technologiques) favorise un transfert efficace des connaissances. Enfin, une attention croissante est portée à l'adaptation aux changements climatiques, notamment face aux pathogènes et aux ravageurs émergents.

4.3 Les futures priorités de recherche et d'innovation

Le 29 avril 2022, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a autorisé la création de la [*Chambre de coordination et de développement \(CCD\) de la recherche sur les légumes de champs*](#). Le Syndicat des producteurs maraîchers du Québec agit comme association accréditée en collaboration avec VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles et l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes. La CCD a pour mission de doter le secteur maraîcher d'un levier financier (Fonds d'innovation maraîcher ou FIM) pour soutenir des projets de recherche et d'innovation ainsi que pour assurer la coordination, la diffusion et le transfert des résultats vers les entreprises agricoles. Le FIM est financé par une contribution de 0,1 % des ventes de légumes de champ, générant environ 600 k\$ par année.

Un sondage réalisé en 2025 auprès des producteurs maraîchers a permis d'identifier les priorités de recherche¹⁹ qui guideront les futurs appels de projets. Les priorités communes à l'ensemble des cultures qui en ressortent sont les suivantes :

- l'approvisionnement en eau et la gestion de l'eau (irrigation, aléas hydriques, outils décisionnels);
- la structure et la santé du sol (fertilité, engrais vert, culture de couverture, cultures intercalaires, vie microbienne);
- l'adaptation aux changements climatiques (impact économique et adaptation, couvre-sols, services écologiques);
- l'agroéconomie (études technico-économiques portant sur les pratiques et les investissements agricoles);
- la conservation post-récolte (prédiction de la maturité de la récolte, conditionnement et qualité des légumes entreposés, optimisation des infrastructures et pratiques d'entreposage).

¹⁹ Groupe AGÉCO (2025). [*Sondage sur les priorités de recherche dans la production maraîchère au Québec*](#), 170 p.

4.4 Les services-conseils et le transfert technologique

Les entreprises agricoles peuvent recourir à des services-conseils indépendants subventionnés par le Programme services-conseils 2023-2028, qui peuvent les appuyer dans leurs défis agronomiques, agroenvironnementaux, de gestion ou de mise en marché. De 2018 à 2024, plus de 92 % des entreprises spécialisées dans la production de légumes frais ont bénéficié des services du [réseau agriconseils](#), pour une valeur totale de 14,2 M\$ (tableau 18). Près de la moitié (46 %) de l'aide apportée concernait l'encadrement technique des cultures, tandis que 35 % portait sur l'agroenvironnement, principalement en ce qui concerne la gestion intégrée des ennemis des cultures (20 %) et les plans d'accompagnement agroenvironnemental (5 %). Les services-conseils en gestion économique représentaient 19 % de l'aide fournie.

Tableau 19 – Aide financière versée dans le cadre du programme services-conseils aux entreprises de production de légumes frais du Québec, pour l'ensemble de la période de 2018 à 2024

Principales interventions des services-conseils	Nombre d'entreprises ¹	Montant (\$)	Proportion des aides (%)
Gestion	580	2 654 100	19
Plan d'action		1 742 750	12
Diagnostics et analyse financière		452 411	3
Technique	1 138	6 574 191	46
Suivi des cultures		5 406 959	38
Dépistage des ennemis des cultures (RAP)		512 967	4
Valeur ajoutée – transformation et mise en marché		182 066	1
Bâtiments et équipements		168 077	1
Gestion de l'eau (irrigation)		85 178	1
Agroenvironnement	1 132	4 983 006	35
Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)		723 940	5
Suivi et action ciblée :		4 089 922	29
<i>Gestion intégrée des ennemis des cultures</i>		2 829 173	20
<i>Santé et conservation des sols</i>		541 435	4
<i>Gestion des matières fertilisantes</i>		502 625	4
<i>Gestion de l'eau (irrigation et aménagements hydroagricoles, stockage)</i>		241 770	2
<i>Gestion de l'eau usée et des matières résiduelles</i>		68 982	0,5
Total	1 780	14 211 296	100

Les données couvrent la période des années budgétaires (d'avril à mars) 2018 à 2019 et 2024 à 2025.

¹ Entreprises qui déclarent comme activité principale la production de légumes de champ pour le marché frais.

Sources : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, et Prextra, logiciel comptable du programme services-conseils

5 LES ENJEUX

Adaptation face aux impacts grandissants des changements climatiques

Les producteurs maraîchers doivent faire face à des aléas climatiques plus fréquents et intenses (sécheresse, pluies extrêmes, grêle, gel tardif), ce qui perturbe les calendriers culturaux, affectent la qualité des récoltes et fragilisent la stabilité économique des entreprises. Parallèlement, la pression des ennemis des cultures augmente : nouveaux ravageurs, multiplication des populations existantes et résistance croissante aux pesticides. Cette combinaison de facteurs exige la mise en place de stratégies d'adaptation robustes, notamment en matière d'irrigation, de drainage, de conservation des sols et de lutte intégrée, afin d'atténuer la vulnérabilité du secteur.

Valorisation et accessibilité des légumes frais pour les consommateurs

Malgré les recommandations en matière de santé publique, la consommation de légumes diminue au Canada, aux États-Unis comme dans plusieurs autres pays occidentaux. Cette tendance s'explique notamment par l'inflation et la perte de pouvoir d'achat des ménages, des enjeux d'accessibilité tels que les déserts alimentaires ainsi que l'évolution des modes de vie qui favorise la solution « prêt-à-manger » au détriment de la cuisine à la maison. L'engouement temporaire pour la préparation de repas à domicile ou le stockage, observé durant la pandémie de COVID-19, n'a pas résisté au retour à la normale. Le secteur gagnerait à mieux comprendre les

attentes et les habitudes des consommateurs, et à intensifier ses efforts de valorisation par l'éducation, des campagnes ciblées et une meilleure accessibilité des légumes frais.

Accès à la main-d'œuvre en période de transition technologique

Les contraintes liées à la disponibilité de la main-d'œuvre, particulièrement marquée depuis 2019 au Québec, entraînent une augmentation rapide des salaires dans un secteur fortement dépendant des travaux manuels. Les coûts de main-d'œuvre, qui représentent entre 20 % et 50 % des dépenses (selon les cultures et leur niveau de mécanisation), influencent directement la rentabilité des entreprises maraîchères. Le recours aux travailleurs étrangers temporaires demeure nécessaire pour répondre aux besoins, en raison du nombre limité de travailleurs locaux intéressés et disponibles pour les travaux agricoles.

Bien que les technologies de mécanisation, d'automatisation et de robotisation progressent pour des opérations telles que la plantation, le désherbage, la récolte ou le tri-emballage, elles restent souvent coûteuses, pas toujours adaptées au contexte maraîcher ou en développement. Cette transition technologique oblige le secteur à continuer d'améliorer la productivité malgré des solutions encore incomplètes.

Rentabilité en baisse et vulnérabilité économique des petites entreprises

La rentabilité des entreprises maraîchères connaît un recul, particulièrement chez les petites exploitations générant des revenus de 250 000 \$ ou moins, plus exposées que les autres aux fluctuations des coûts de production et aux aléas climatiques. La forte hétérogénéité du secteur maraîcher, combinant grandes fermes spécialisées et petites fermes diversifiées, entraîne des défis variés en matière de résilience et de performance économique.

Pour soutenir la viabilité de ce secteur, il est nécessaire de mieux comprendre les facteurs déterminants de la rentabilité, notamment la taille optimale des entreprises, le niveau de mécanisation approprié, la diversification des cultures, le contrôle des coûts de production et de mise en marché ainsi que l'accès à des circuits de commercialisation adaptés.

Compétitivité face aux importations et équité des normes

Les producteurs maraîchers québécois évoluent dans un marché ouvert où ils font face à une concurrence internationale importante. Plusieurs pays producteurs bénéficient de coûts de main-d'œuvre plus faibles et de normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) moins exigeantes que celles applicables au Québec, créant une asymétrie qui affecte la compétitivité locale. Comme les consommateurs et les détaillants basent principalement leur choix sur les prix, les efforts déployés par les producteurs québécois pour respecter des normes élevées demeurent souvent peu visibles sur le marché. Une valorisation accrue des pratiques responsables, notamment à travers des initiatives comme la [Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois](#), permettrait de renforcer la présence des produits locaux, en particulier au sein des marchés institutionnels.

Dans la mise en marché des légumes frais, la distribution au détail est principalement assurée par un petit nombre de grandes chaînes d'alimentation qui ont un pouvoir prépondérant pour établir les conditions commerciales, logistiques et de conformité avec les fournisseurs. Au cours des dernières années, des travaux ont été menés au Canada pour élaborer un code de conduite volontaire destiné à atténuer cette asymétrie entre les acteurs. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026, le [Code d'épicerie du Canada](#) encadre désormais les relations entre détaillants et fournisseurs, en favorisant des pratiques transparentes, prévisibles et équitables sous la supervision du Bureau du surintendant pour le secteur des produits d'épicerie.

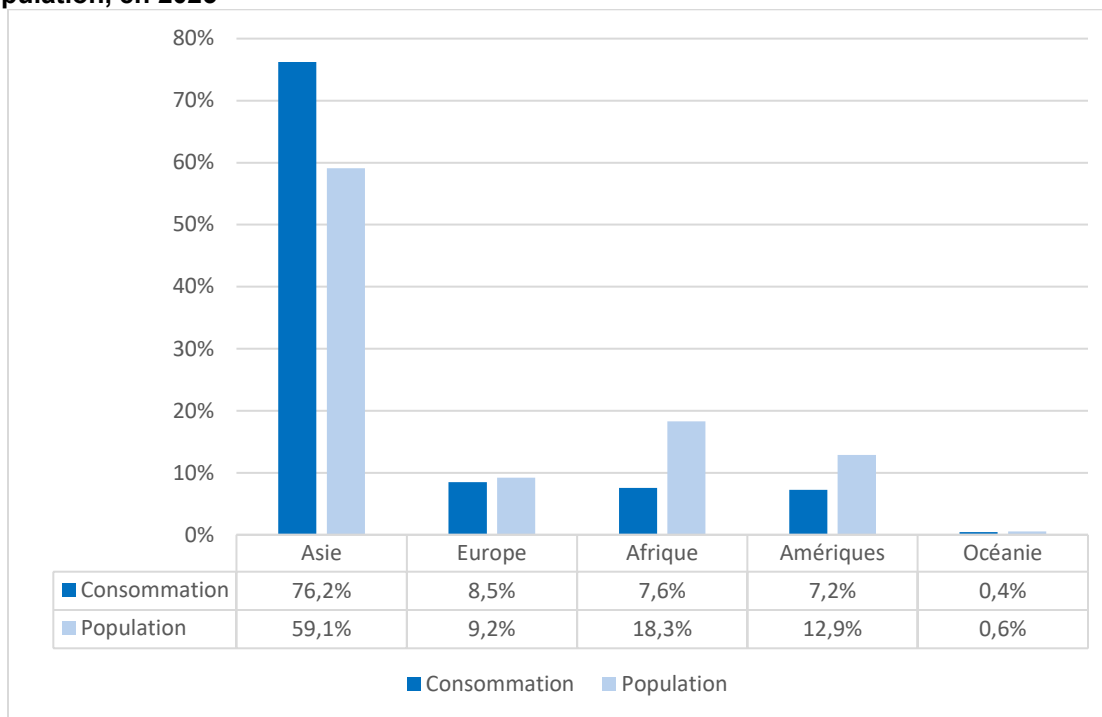
Concertation des acteurs de la filière maraîchère

L'avenir du secteur repose sur une collaboration accrue entre producteurs, distributeurs et acteurs de la recherche. Une vision concertée permet, entre autres, de mieux répartir les risques dans la chaîne de valeur, de répondre efficacement aux attentes sociétales, de développer des stratégies communes pour la mise en valeur des légumes du Québec, et d'aligner la recherche et l'innovation technologique sur les besoins du terrain.

En 2022, la création de la *Chambre de coordination et de développement de la recherche sur les légumes de champs* ainsi que la relance de la table filière ont constitué des étapes clés. Ces efforts doivent se poursuivre pour soutenir la croissance et assurer la pérennité du secteur maraîcher québécois.

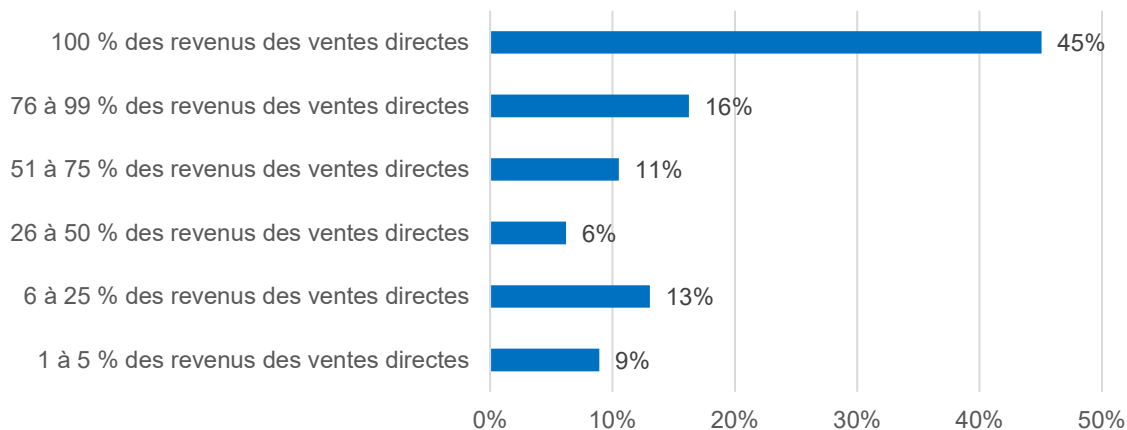
6 ANNEXES

Annexe 1 – Part relative des régions du monde en matière de consommation de légumes frais et de population, en 2023



Source : FAOSTAT. Compilation du MAPAQ.

Annexe 2 – Répartition des fermes maraîchères qui font la vente directe, selon le pourcentage du total des revenus tirés de celles-ci, en 2021



Pourcentage du nombre de fermes maraîchères effectuant des ventes directes

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021. Compilation du MAPAQ.

Annexe 3 – Portrait de la résistance aux pesticides dans les échantillons du secteur des légumes de champ soumis au Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection

Mauvaises herbes (nombre de cas de 2018 à 2024)	Groupes d'herbicides¹	Cultures associées
Petite herbe à poux (9)	Groupe 2 Groupe 4 Groupe 5 Groupes 2 et 5	Maïs sucré (1) Haricots (1) Choux pommés (1) Carottes (4) Carottes (1) Oignons (1)
Chénopode blanc (6)	Groupe 5	Maïs sucré (5) Carottes (1)
Amarante tuberculée (5)	Groupe 2 Groupes 2 et 9 Groupes 2, 5, 9 et 27	Courges (1) Poivrons (1) Rhubarbes (1) Choux pommés (1) Tomates (1)
Amarante à racine rouge (2)	Groupe 5	Carottes (2)
Amarante de Powell (1)	Groupe 5	Maïs sucré (1)
Morelle noire de l'Est (1)	Groupe 2	Haricots (1)
Moutarde des champs (1)	Groupe 5	Maïs sucré (1)
Sétaire verte (1)	Groupe 1	Concombres (1)
Champignon pathogène (maladie) – <u>année du portrait</u>	Groupes de fongicides² (pourcentage de population résistante)	Cultures associées
<i>Botrytis squamosa</i> (brûlure de la feuille), <u>2020</u>	Groupe 2 : 85 % Groupe 3 : 80 % Groupe 7 : 80 % Groupe 9 : 40 % Groupe 11 : 50 % Groupe 12 : 5 %	Oignons
<i>Stemphyllium vesicarium</i> (brûlure stemphyllienne), <u>2022</u>	Groupe 9 : 57 % Groupe 11 : 90 %	Oignons

1 Selon la Weed Science Society of America ([WSSA](#)), Système de classification des herbicides.

2 Selon le Fongicides Resistance Action Committee ([FRAC](#)), Système de classification des fongicides.

COORDINATION ET RÉDACTION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Marie-Hélène Déziel

COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

Sous-ministériat aux politiques bioalimentaires, aux ressources financières et aux investissements

Direction des études et des perspectives économiques

Julius Oulatounde, Josée Robitaille, Ulrich Zombre, Ricardo Vargas et Elodie Gravel

Direction des analyses et des politiques de sécurité du revenu agricole

Sabie Roy

Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Annie Beaudoin et Abdelkader Errajaji

Direction des pratiques agroenvironnementales

Mikael Guillou et Nathalie Laroche

Direction de la phytoprotection

Marie-Ève Bérubé, David Miville et Julien Vivancos

Direction de la coordination, de la relève et des services-conseils

Samuel Boutin et Denis Langlois

Direction de l'aménagement du territoire et des marchés de proximité

Nicolas Turgeon

Sous-ministériat aux pêches, à l'aquaculture, au commerce, à la transformation et aux relations intergouvernementales

Direction Politiques commerciales et intergouvernementales – Secteur Porc

Ignacio Ferraro

RELECTURE

Damien Chaput, Isabelle Couture, Yvon Forest, Mélissa Gagnon, Félicien Hitayezu, Geneviève Legault et Isabelle McComeau

SOUTIEN TECHNIQUE, PHOTOGRAPHIES ET CONCEPTION GRAPHIQUE

Direction du développement des secteurs agroalimentaires

Direction des communications

RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Tremblay, Des mots et des lettres

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Format : PDF

ISBN : 978-2-555-03491-4

